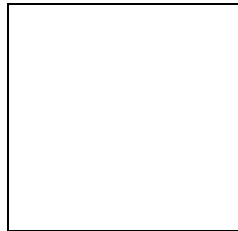
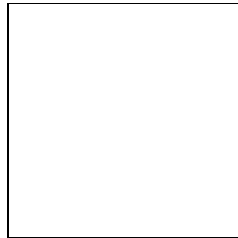
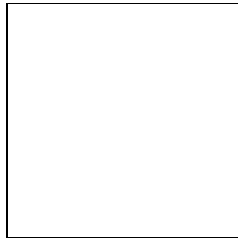
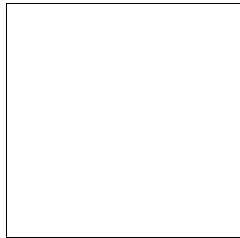
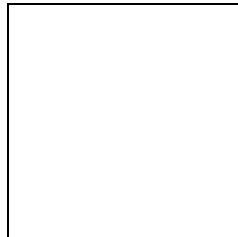
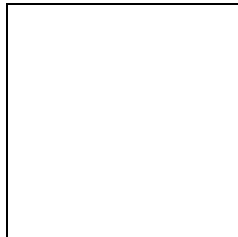
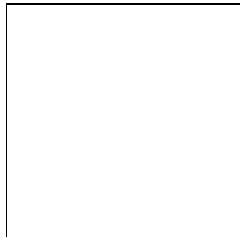


Sommaire

Editorial Collège : Autonomie et accompagnement 3	A. BARTOLUCCI	Orientations sur l'avenir du collège 4	Dep. Collège	Brevet Informatique et Internet 7	R. DELAVEAU
--	---------------	---	--------------	--	-------------

Exploiter l'évaluation de sixième 10	Dep. Collège	Mettre en place une classe de troisième d'insertion 19	A. BARTOLUCCI	Souplesse du temps Le temps des enseignants 24	A. BARTOLUCCI
---	--------------	---	---------------	---	---------------

Accompagne- ment d'élèves en grande difficulté 28	Coll. St. Sébastien	Apprendre 33	Charles BOSSI		
--	---------------------	-----------------------------------	---------------	--	--



Collégissime

■ LES RUBRIQUES

Animation pédagogique de l'établissement

Vie du collège et des collégiens

Multi, pluri, inter, trans... disciplinarité

Expérimentations et innovations

Du côté des chefs d'établissement

Du côté des enseignants

Didactiques

Partenariats

Lectures et colloques

Instructions officielles

Actualités du CEPEC

CEPEC de LYON
14 Voie Romaine
69290 CRAPONNE

Tél : 04 78 44 61 61
Fax : 0478 44 63 42

e-mail : publications@cepec.org
Site Internet : <http://www.cepec.org>

Collégissime !

**Revue
du Département Collège
du CEPEC**

Directeur de la publication :

Charles Delorme

Comité de rédaction :

Charles Bossi

Irène Jacquaz

Jean Claude Meyer

Jean Louis Phélut

Maquette et mise en page :

Robert Delaveau

Couverture : sur une idée de

François Catrin

ISSN en cours

Editorial



◆ COLLEGE : AUTONOMIE ET ACCOMPAGNEMENT

La circulaire de rentrée parue tardivement s'inscrit dans la droite ligne des propos que le ministre de l'éducation nationale a tenu dans sa conférence de presse du 4 avril 2001. Le principe du Collège unique est réaffirmé. On ne peut que s'en féliciter. Au département collège du CEPEC, nous partageons l'idéal d'un collège qui, « dans le cadre de la scolarité obligatoire, permette à tous les jeunes de notre pays de se parler et de se comprendre, de communiquer dans la rigueur et la sérénité, de maîtriser les connaissances sans lesquelles ils ne pourront ni appréhender le monde, ni le changer ». Mais le collège unique ne relève pas seulement de la déclaration d'intention. Le rapport Joutard a pointé à sa façon que le collège actuel est loin de satisfaire aux idéaux d'un collège unique :

- certains collèges sont ouvertement élitistes, laissant « avec dédain » aux autres le soin de prendre en compte les jeunes qu'ils rejettent,
- d'autres, sensibles à diverses pressions sociales ou prisonniers d'un modèle de fonctionnement marqué par des normes « académiques » de réussite mettent en place, avec des bonheurs divers, des classes qui, dans certains cas, s'apparentent à des filières de relégation.

Monsieur Lang ne s'est pas trompé en lançant le défi de la **démocratisation de la réussite au collège**, mais les mesures d'accompagnement qu'il a annoncées ne font qu'effleurer sans les nommer les problèmes de fond

qui sont à résoudre pour cela. On peut regretter que « le collège fonctionne comme un petit lycée » mais en quoi la mise en place :

- d'un accueil orienté vers l'intégration en sixième,
 - de deux heures d'itinéraires de découverte au cycle central,
 - d'une logique optionnelle sur quatre heures en troisième,
 - d'un « cahier d'exigence »,
 - de quatre temps d'évaluation,
- peut-elle modifier en profondeur le modèle de fonctionnement actuel du collège ?

Les mesures envisagées pour les trois prochaines rentrées scolaires ne sont certes pas sans intérêt, mais, elles courent le risque d'être mises en œuvre pour elles-mêmes faute d'avoir été liées explicitement aux véritables enjeux de changement qu'elles sont supposées porter (refondation du quoi enseigner, statut des disciplines, décloisonnement des fonctionnements, organisation du temps scolaire, solidarité dans la gestion des contraintes...).

Dans ce cas, elles perdent une grande partie de leur sens. Très vite, pour certains enseignants, confrontés aux difficultés du quotidien, en fin de compte tout cela paraîtra dérisoire !

Dans les récentes décisions ministérielles se trouve également affirmée la volonté d'octroyer aux collèges une autonomie croissante dans la gestion de leurs moyens notamment horaires et ce, dans une dynamique de contractualisation sur la base de leur projet d'établissement. Même si certains peuvent ne voir là qu'un moyen habile de l'autorité centrale de faire assumer la contrainte de l'économie des moyens aux acteurs eux-mêmes, nous pensons qu'il y a là un véritable levier de changement.

Deux conditions sont cependant à réunir pour cela :

- la mise en place d'une politique d'accompagnement de chaque établissement. Pour les équipes qui le composent, il s'agit à la fois de bénéficier d'une aide à l'élaboration, à la mise en place et à l'évaluation d'actions en lien avec les priorités du projet d'établissement mais il s'agit aussi d'avoir accès à de l'instrumentation, des ressources et du conseil,
- l'exercice d'une forte vigilance à ce que les relais intermédiaires régionaux et départementaux de l'administration centrale jouent le jeu de cette autonomie grandissante en cohérence avec les textes en vigueur. Trop de collèges ont encore trop fréquemment à supporter des tracasseries héritées de la « coutume administrative » qui ont un effet inhibant sur les initiatives innovantes (la souplesse horaire est-elle compatible avec un contrôle « comptable » des VS ?)

On peut rêver, à ces conditions, à une véritable perspective de changements par la base. C'est le pari que nous faisons au CEPEC.

Peut-être pouvons le faire ensemble ?

Bonne rentrée scolaire à tous.

Alfred BARTOLUCCI

Collégoissime !

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

◆ ORIENTATIONS SUR L'AVENIR DU COLLÈGE

Nous présentons un résumé des propositions du Ministre de l'Éducation Nationale sur le collège. Les personnes intéressées pourront lire sur le site du ministère le texte complet.

1. Maintien du principe du Collège « unique » :

Garant de l'unité de la République : une unité qui, dans le cadre de la scolarité obligatoire, permette à tous les jeunes de notre pays (mixité sociale) de se parler et de se comprendre, de communiquer dans la rigueur et la sérénité, de maîtriser les connaissances sans lesquelles ils ne pourront ni appréhender le monde, ni le changer. Nouveau défi : démocratiser la réussite au collège.
« Cahier d'exigences » : sorte de charte du collège (rentrée 2001).

1. Montrer comment concrètement chaque discipline contribue à une meilleure maîtrise du langage.
2. Vérifier que les programmes peuvent être véritablement traités dans les horaires retenus.
3. Souligner les points fondamentaux de chacun des programmes, constituant les bases d'une culture scolaire partagée, et ceux qui sont liés à des approches plus spécifiques. Dégager les compétences qui peuvent donner lieu à évaluation.
4. Harmoniser le vocabulaire utilisé dans les diverses disciplines, de l'école primaire au collège.
5. Mettre en valeur les convergences entre disciplines voisines et les sujets qui nécessitent une approche

croisée de deux ou trois d'entre elles.

Quatre repères de progression (rites de passage) pour les élèves en lien avec ces exigences

Evaluation, à l'entrée de la 6^o, étendue à d'autres disciplines que maths et français et à exploiter pour repérer les méthodes acquises, construire des activités mieux adaptées. Lien avec les enseignants de CM2.

Evaluation, à l'entrée en 5^o, marquer les progressions enregistrées au cours de la 6^o, guider l'élève dans ses choix d'itinéraires ou pour des aides complémentaires. Retour sur l'aide individualisée pratiquée en 6^o.

Evaluation anticipée du brevet en fin de 4^o (itinéraires de découverte).

Brevet d'études fondamentales en fin de 3^o construit dans l'esprit d'un baccalauréat du premier cycle de l'enseignement secondaire (maîtrise des compétences et des connaissances définies nationalement). Obligatoire et déterminant au moment de la décision du conseil de classe pour la poursuite d'études en classe de 2nde générales, technologiques et professionnelles. Diplôme unique avec épreuves communes et épreuves au choix.

2. La sixième : intégration au collège et articulation avec le CM2

Au delà des seules journées de rentrée qui leur sont consacrées, durant les premières semaines de l'année scolaire, les collèges devront organiser l'intégration des élèves. Un horaire explicite consacré dans l'emploi du temps à cet objectif d'intégration pendant les premières semaines de l'année scolaire pour permettre à l'élève de 6^o de connaître son nouvel établissement et de savoir ce que

l'on attend de lui en matière de travail au collège et à la maison.

Cela passe notamment par :

- la présentation des aspects les plus formels de l'activité scolaire (normes et conventions diverses, tenue des cahiers et des classeurs) ;
- l'explication de la répartition dans le temps du travail personnel demandé ;
- l'explication des préoccupations plus centrées sur les disciplines elles-mêmes et des méthodes qu'elles requièrent ;
- la façon de s'adresser aux élèves et d'exprimer les problèmes ou les questions qu'on leur pose, car chacun sait en effet que des mots n'ont pas tout à fait le même sens selon les disciplines et selon les enseignants ;
- S'inspirer d'expériences existantes telles que :
 - l'organisation de temps de rencontre durant lesquels les élèves dialoguent avec l'ensemble de leurs professeurs ;
 - la prise en charge régulière de la classe par le professeur principal, éventuellement assisté par un de ses collègues ;
 - un stage de trois jours de toute une classe à l'extérieur du collège autour d'un projet fédérateur avec la participation de l'équipe de professeurs ;
 - l'explicitation de ce qui est attendu des élèves ;
 - l'organisation de réunions de parents pour leur faire comprendre les nouvelles exigences du collège.

Au delà de la période d'accueil, accompagner l'élève dans son travail personnel et inventer de nouveaux modes d'organisation :

- emploi du temps étalé sur 9 demi-journées (réserver à l'élève, quotidiennement, du temps pour son travail personnel et toutes les formes d'activités dont il vient d'être question) ;

- constitution au sein d'un collège d'unités plus réduites, comportant une centaine d'élèves;
- développement d'expériences, où le même professeur volontaire enseigne deux disciplines ;
- renforcement de la liaison entre l'école élémentaire et la classe de 6°, notamment pour améliorer la continuité de l'enseignement des langues, des sciences et pour favoriser la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Les 6° sont prioritaires pour la mise en place des classes à projet artistique et culturel qui sont une nouveauté du fonctionnement des établissements en permettant d'organiser les enseignements d'une classe autour d'un projet associant des enseignants constitués en équipe, des artistes et exploitant les ressources culturelles du voisinage. L'expression artistique permet de mobiliser les élèves sur un projet, de leur apprendre l'effort, et la rigueur, le bonheur de l'engagement personnel (pédagogie de projet).

Chaque division de 6° disposera, en plus des 26 heures disciplinaires - dont 1 heure laissée au libre choix de l'équipe pédagogique - de 2 heures pour assurer l'aide au travail personnel des élèves et d'un complément de dotation très fortement modulé de zéro à 4 heures (et plus), en fonction des difficultés des élèves.

Coopération et échanges sont à développer entre enseignants de CM2 et du collège.

3. Le cœur du collège (5° et de 4°) : approfondissements et découvertes

- Il ne saurait être réintroduit, sous quelque forme que ce soit, un palier d'orientation en fin de 5° (loi d'orientation sur l'éducation de 1990)
- Les années 5° et 4° forment un tout indissociable où doit se

conjuguer la double exigence du collège : des enseignements communs pour tous et la possibilité pour chacun de trouver l'occasion d'exprimer ses goûts, ses aptitudes, voire ses talents particuliers.

- L'horaire des classes de 5° et de 4° sera unifié (plus de fourchettes) : 26 heures par semaine en 5ème et de 29 heures en 4°. Ce capital comprendra 2 heures consacrées aux itinéraires de découverte et 1 heure laissée au libre choix de l'établissement.
- Principes des itinéraires de découverte (reprise du cadre des travaux croisés) :
 - approche interdisciplinaire (parties du programme qui gagnent à être éclairées de plusieurs points de vue convergents),
 - travail autonome des élèves sur des projets,
 - évaluation rigoureuse non seulement, des connaissances, mais aussi des compétences acquises :
 - travail en équipe et co-interventions des enseignants,
 - choix guidé de l'élève dans un ensemble de quatre pôles :
 - Découverte de la Nature et du Corps humain,
 - Découverte des Arts et des Humanités,
 - Découverte des Langues et des Civilisations,
 - Initiation à la Création et aux Techniques,
 - obligatoirement, chaque élève devra effectuer un "itinéraire " dans chacun des domaines, soit deux par an, d'une durée de 11 à 12 semaines.

Il s'agit de : lutter contre l'ennui, ou plutôt contre l'absence de motivation, donner le goût d'apprendre et de se cultiver tout au long de la vie, proposer une voie d'approfondissement, préparer de la manière la plus positive,

l'orientation à la fin de la classe de 3°.

- Promotion en 4° de la connaissance des métiers, de séjour individuel ou collectif en milieu professionnel. (préparé en amont, rapport sur les leçons tirées).
- Le cycle central débute par une évaluation diagnostique et se termine par une épreuve anticipée du brevet d'études fondamentales.

Séjour en entreprise, itinéraires de découverte, le parcours du collégien s'ouvre à la pluralité. A condition que la durée soit suffisante.

4. La 3° : Apprentissages communs et préparation de l'orientation

Dès la rentrée 2003, il y aura au collège une seule classe de 3° : la 3° d'orientation.

- apprentissage de 2 langues vivantes pour tous les élèves jusqu'en 3°.
- tous les élèves sont inscrits dans un collège qui en a la pleine responsabilité.
- le collège peut solliciter un LP pour que certains élèves (dans leur intérêt : objectifs communs et diversité des chemins) y soient accueillis, soit pour des enseignements de découverte professionnelle, soit pour l'ensemble des enseignements. (convention obligatoire). Pour certains élèves, la découverte de nouvelles activités à dimension professionnelle peut favoriser un nouveau départ. Le lycée professionnel accueillant des élèves de 3° devra répondre à un cahier des charges précis, nationalement défini.
- Une répartition nouvelle des enseignements laissera une part de choix aux élèves. 15 % de l'horaire de la classe de 3^{ème} seront consacrés à des enseignements choisis par l'élève.

Domaines d'enseignement au choix (programmes à venir) :

- Langues et cultures de l'antiquité,
- Langues et cultures du monde (langues étrangères et/ou régionales),
- Arts,
- Sciences expérimentales,
- Technologie,
- Découverte professionnelle.

Sur la base d'un horaire total de 4 heures par semaine, l'élève pourra faire le choix de deux domaines représentant chacun 2 heures. Le domaine « Découverte professionnelle » aura quant à lui au minimum 4 heures.

Ces activités doivent favoriser la motivation et l'initiative de l'élève et une aide à l'orientation.

- Une classe de 3^e, doit se définir en référence à des choix ultérieurs d'orientation vers toutes les voies du lycée. Il importe d'éviter les redoublements inutiles et de prévenir les sorties précoces sans aucune qualification. Les élèves qui auront choisi l'enseignement de découverte professionnelle (si aptitudes, capacités et souhait) pourront accéder à une classe de seconde générale et technologique.
- Le nouveau brevet d'études fondamentales intégrera cette répartition des enseignements. Le brevet comportera, d'une part des épreuves communes, d'autre part une ou deux épreuves au choix dotées d'un fort coefficient (prise en compte de l'engagement personnel).
- Les équipes pédagogiques disposeront de 29h/division dont une heure « non affectée».

5. Questions de vie scolaire (concerne aussi les heures d'enseignement)

- travail sur le règlement intérieur : celui-ci doit être présenté, expliqué et commenté aux élèves.

- formation des délégués de classe est essentielle prise en charge par les différents personnels. Le délégué représente l'intérêt collectif élaboré dans un travail commun.
- respect, dans le fonctionnement de l'établissement, de tous les personnels, (partie prenante du projet pédagogique de l'établissement ils doivent y être associés).
- information en direction de tous : déterminant pour donner à l'établissement son unité.
- accueil et information des parents qui doivent être associés, dans le respect des compétences réciproques, à la vie de l'établissement, à ses choix fondamentaux.

6. Réponse plus efficace apportée aux élèves en difficulté

Une nouvelle approche de l'aide aux élèves en difficulté.

Mettre un frein à l'inflation des structures, privilégier le traitement global et cohérent des besoins.

- Au lieu de s'acharner sur les faiblesses de l'élève (limites des pratiques de soutien), aggravant son sentiment d'échec, repérer au contraire des points forts où il serait susceptible de réussir et de reprendre confiance en lui.
- Mise en alerte contre la multiplication de mesures d'aide aux élèves qui se superposent sans toujours s'harmoniser.

Moyens intégrés dans la dotation horaire pour une utilisation souple.

- Les classes à projets artistiques et culturel, prévues pour le collège seront implantées en sixième.

Une prise en compte plus spécifique de la difficulté scolaire dans le cadre des enseignements communs doit aussi être développée. (groupements et mobilisations différenciés).

- Utilisation de l'outil d'évaluation mis entre les mains de chaque professeur.
- Mise en place, à tous les niveaux d'actions répondant

aux besoins d'élèves en difficulté.

Tout doit être entrepris pour réduire le pourcentage d'élèves en situation d'échec au collège.

Les moyens que recevront les établissements à ce titre et au vu des difficultés des élèves et de leur projet, seront contractualisés sur une durée de 3 ou 4 ans au terme desquels une évaluation des résultats obtenus sera conduite avec eux.

Améliorer l'intégration des SEGPA : favoriser le partage de l'expertise de ses enseignants.

Des solutions au cas par cas pour les élèves en voie de rupture avec le collège :

- Distinguer une hétérogénéité normale au collège d'une hétérogénéité trop forte qui exige des réponses particulières. Il est possible de concevoir la composition des classes elles mêmes sur le mode d'une hétérogénéité relative, compatible aussi bien avec le travail des enseignants qu'avec les progrès des élèves.
- Créer les conditions d'une meilleure mixité sociale (propositions à venir).
- Ne pas accepter la violence : Traiter de manière spécifique les élèves dont les comportements sont dangereux pour leurs camarades ou leurs professeurs - les traiter mais pas les abandonner -.
- Au cas par cas, construire des solutions individualisées pour les élèves en rupture avec le système scolaire. Remédier à la déscolarisation et à engager chacun de ces élèves sur le chemin de la qualification, tout en ne compromettant pas la réussite de tous. Inclure plutôt qu'exclure. Il serait inadapté de créer une filière pour régler des problèmes individuels, filière qui aurait toutes les chances de devenir un lieu d'exclusion inefficace ; mieux vaut prévoir des dispositifs souples et adaptés, sortant parfois des sentiers battus.

COLLEGISSIME !

PREPARATION DE LA RENTREE

7. Le projet d'établissement comme outil local de pilotage des évolutions

Le projet d'établissement, dans un cadre d'autonomie renforcée, est un outil de pilotage, au sens où il doit exprimer les priorités de la politique pédagogique de l'établissement, compte tenu du contexte qui est le sien et de ses résultats.

Le travail en réseau des établissements dans le cadre des bassins d'éducation, favorise la mutualisation et la solidarité. Le bassin est sans doute le meilleur niveau pour définir le lieu d'implantation de certaines structures à l'attention des élèves en difficulté, tels que le dispositif d'aide et de soutien (au niveau de la classe de 4^o) ainsi que la 3^o d'insertion.

Engager une dynamique de contractualisation entre les établissements et les autorités académiques. Le contrat pourrait ainsi concerner les modes de suivi et d'évaluation, les formations adaptées, comme les moyens susceptibles de s'ajouter à ceux que l'établissement reçoit normalement. La liberté d'action des acteurs de terrain ainsi accrue suppose, en contrepartie, une évaluation des résultats obtenus en référence aux priorités du projet d'établissement. Elle s'inscrit dans la conception d'un contrat comme un encouragement à la responsabilité mutuelle et un outil de dialogue entre l'établissement et l'autorité administrative qui répartit les moyens.

L'importance de la pédagogie et des fonctions d'animation et d'éducation est soulignée.

Département Collège

◆ BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET

L'objectif de ce brevet est de spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des **technologies de l'information et de la communication** (TIC) et d'attester leur maîtrise par les élèves concernés de l'école et du collège.

Les compétences visées

Le **Brevet Informatique et Internet** (ou B2I) comporte deux niveaux de maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le niveau 1

Il a pour objet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser à l'issue de l'école primaire. Il concerne donc principalement la scolarité élémentaire. Toutefois, le collège a également pour mission de délivrer le brevet informatique et Internet de niveau 1 aux élèves qui ne le détiennent pas encore, notamment durant la période transitoire 2000 à 2002.

Le niveau 2

Il permet de vérifier l'acquisition des compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au collège.

Les compétences correspondant à chacun de ces niveaux feront l'objet de réajustements ultérieurs prenant en compte l'évolution des technologies, des pratiques et des contenus d'enseignement.

L'attribution du brevet informatique et Internet est décidée par le chef d'établissement sur propositions des divers enseignants qui utilisent dans leur classe l'outil informatique ou Internet avec leurs élèves. Les

tableaux qui suivent, construits à partir du référentiel des élèves relatif au B2I doivent permettre, aux différents enseignants, pour une classe, d'indiquer quels objectifs ils ont l'occasion de travailler dans l'année avec leurs élèves. C'est sur la base de cet inventaire que l'on peut :

- identifier les objectifs qui ne seraient travaillés par aucune discipline et par là décider de qui pourrait les intégrer dans sa progression.
- Décider de quels sont les enseignants qui en fin d'année aurait à certifier les maîtrises des savoir-faire des élèves sur les champs qui les concernent.

De tels tableaux, complétés en début d'année en équipe de professeurs d'une classe sous la responsabilité du professeur principal et avec l'appui du professeur de technologie permettront au chef d'établissement de savoir au près de quels enseignants collecter les informations nécessaires en fin de collège pour délivrer le **B2I**.

Robert DELAVEAU

Niveau 1

<p>1 – Maîtriser les premières bases de la technologie informatique</p> <ul style="list-style-type: none">• Je désigne avec précision les différents éléments qui permettent la saisie, le traitement, la sortie, la mémorisation et la transmission de l'information: clavier, touche, souris, microphone, scanner, unité centrale, logiciel, moniteur, imprimante, haut-parleur, mémoire, disque dur, disquette, lecteur de disquette, cédérom, lecteur de cédérom, modem...• J'utilise la souris pour déplacer le pointeur et fixer la position du curseur, ou pour valider un choix. Je maîtrise suffisamment le clavier pour saisir les caractères en minuscules, en majuscules et les différentes lettres accentuées usuelles, pour déplacer le curseur, valider et effacer.• Je sais ouvrir un fichier existant, enregistrer dans le répertoire déterminé par l'enseignant un document que j'ai créé moi-même.• Je sais ouvrir et fermer un dossier (ou répertoire).	
<p>2 – Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Je m'assure que les résultats et les documents présentés ou produits par l'ordinateur sont vraisemblables.• Je sais que les données et les logiciels ont un propriétaire. Je sais que je dois respecter cette propriété.	
<p>3 – Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte</p> <ul style="list-style-type: none">• Avec le logiciel de traitement de texte que j'utilise habituellement, je sais ouvrir un document existant, le consulter ou l'imprimer.• Je saisis et je modifie un texte. Je sais modifier la mise en forme des caractères. Je sais créer plusieurs paragraphes, les aligner. J'utilise les fonctions copier, couper, coller.• J'insère dans un même fichier du texte et des images pour produire un document facile à lire.• J'utilise le correcteur orthographique en sachant identifier certains types d'erreurs qu'il peut ne pas détecter.	
<p>4 – Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, site internet, base de données de la BCD ou du CDI)</p> <ul style="list-style-type: none">• Lorsque je recherche une information, je me préoccupe de choisir le cédérom, le dévédérom, le site internet ou le document imprimé sur papier le plus approprié pour la trouver.• Je sais consulter un cédérom, un dévédérom ou un site internet pour trouver l'information que je recherche.• Je sais copier, coller ou imprimer l'information que j'ai trouvée.• Lorsque j'ai trouvé une information, je recherche des éléments qui permettent d'en analyser la validité (auteur, date, source...).	
<p>5 – Communiquer au moyen d'une messagerie électronique</p> <ul style="list-style-type: none">• Je sais adresser un message électronique à un ou plusieurs destinataires. Je sais recevoir et imprimer un message électronique. Je sais y répondre ou le rediriger.• Je sais identifier le nom et l'adresse électronique de l'auteur d'un message que j'ai reçu.• Je sais recevoir et utiliser un fichier de texte, d'image ou de son en pièce jointe (ou attachée).• Lorsque je dois communiquer une information à un ou plusieurs interlocuteurs, je choisis le moyen le plus approprié entre le courrier électronique, le téléphone, la télécopie et le courrier postal.	

Niveau 2

1 – Niveau 1 acquis	
2 – Culture informatique <ul style="list-style-type: none"> • Dans les situations où j'emploie l'ordinateur, j'utilise correctement les éléments de base du vocabulaire spécifique de l'informatique : microprocesseur, mémoire centrale (de travail), mémoires de stockage ; numérisation de l'information, octet ; système d'exploitation, presse-papier, copier, coller, couper, icône ; fichier, dossier, arborescence, lien hypertexte ; application, traitement de texte, tableur, logiciel de reconnaissance de caractères, logiciel de traitement d'images ou de sons ; fichier de données, extension ; réseau, toile (Web), logiciel de messagerie, navigateur, moteur de recherche, serveur, fournisseur d'accès. • Dans les situations où j'emploie l'ordinateur, je suis capable, en utilisant ce vocabulaire, de donner des indications simples sur le cheminement de l'information et ses transformations (saisie, traitement, sortie, mémorisation, transmission). • Je connais les ordres de grandeur usuels des caractéristiques techniques essentielles des ordinateurs et de leurs périphériques, afin, par exemple, de comparer les propositions de différents fournisseurs. • Je sais que l'ordinateur ne traite que des informations numérisées (des 0 et des 1 sans signification particulière pour la machine) et que seule l'interprétation qu'en fait l'utilisateur permet de lui donner du sens. • Je sais que les traitements réalisés par une machine sont programmés par des êtres humains. • Je connais l'existence des lois relatives aux utilisations d'informations nominatives, et je sais qu'il faut respecter les limites relatives à ces utilisations. 	
3 – Organiser des traitements numériques à l'aide d'un tableur <ul style="list-style-type: none"> • D'interpréter les résultats fournis par une feuille de calcul élaborée par l'enseignant, à partir de données que je saisis ; • D'interpréter les résultats fournis par une feuille de calcul élaborée par l'enseignant, à partir de données que je saisis ; 	
4 -Produire, créer et exploiter un document <ul style="list-style-type: none"> • Créer un tableau pour faire une présentation synthétique ; • Organiser dans un même document, pour une communication efficace, texte, tableaux et images issues d'une bibliothèque existante ou d'un autre logiciel (tableur, logiciel de traitement d'images...), sons si besoin est ; • créer un document avec des liens hypertextuels pour organiser la présentation de mes arguments. 	
5 - S'informer et se documenter <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principales fonctions des navigateurs ; • au moyen d'un moteur de recherche, trouver l'adresse d'un site internet et y accéder, en utilisant, si besoin est, les connecteurs ET et OU ; • télécharger un fichier. 	
6 - Organiser des informations <ul style="list-style-type: none"> • Dans l'environnement informatique de l'établissement scolaire : • Sauvegarder ou chercher une information à un endroit qui m'est indiqué ; • Localiser une information donnée (fichier, adresse électronique, signet) ; • Organiser mon espace de travail en créant des dossiers appropriés, en supprimant les informations inutiles, en copiant ou en déplaçant les informations dans le dossier adapté. 	
7 - Communiquer au moyen d'une messagerie électronique <ul style="list-style-type: none"> • Envoyer un fichier de texte, d'image ou de son en pièce jointe (ou attachée). 	

Collégissime !

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

◆ EXPLOITER L'ÉVALUATION DE SIXIÈME

1 - Une approche « curative »

Pour cette prochaine rentrée, les directives ministérielles insistent sur l'exploitation de l'évaluation à l'entrée de la 6^e. Il s'agit à la fois de coopérer avec les enseignants de l'école et d'opérer l'interprétation des résultats pour connaître le niveau ou les lacunes des élèves, de repérer les méthodes de travail acquises et de construire des activités pédagogiques mieux adaptées. Depuis plus de dix années que l'évaluation de sixième existe, il faut reconnaître que beaucoup d'énergie a été mobilisée pour les passations, les corrections, l'encodage et le traitement par Casimir ... avec en fin de compte peu d'exploitations réelles pour agir collectivement sur les besoins des élèves. Tout ce temps passé, tout cet argent investi pour quoi faire ? On comprend que certains doutent de l'intérêt même de ces évaluations puisqu'ils les ont « réalisées » sans les exploiter ! Dans le meilleur des cas, une prise en compte est mise en place dans une discipline « isolée » et dans une classe ou sur le cycle sous forme de soutien ou de remise à niveau.. Ce qui est en cause dans ce fonctionnement, c'est le manque d'envergure de la prise en compte et le type de regard qui est posé l'élève qui manifeste des difficultés. Comment espérer intervenir, par l'action du seul enseignant de français, sur des besoins relatifs à la maîtrise des langages en dispensant quelques séances de « remédiations » ponctuelles supposées agir sur tout ce que ne sait pas faire l'élève.

Comment agir sans acharnement sur ce que ne sait pas faire l'élève ? Comment contribuer à restaurer certains jeunes qui arrivent en sixième dans une situation de forte confusion ? Quand un élève est en grande difficulté comment repérer ce qu'il sait faire alors que « saute aux yeux » tout ce que ne sait pas faire l'élève ?

Dans cet article, nous essayons d'apporter des éléments de réponses à ces questions à partir d'une prise en compte plus spécifique de la difficulté scolaire « lue » au travers des évaluations de sixième, en agissant d'abord dans le cadre des enseignements communs et par des enseignants de plusieurs disciplines d'une même classe.

2 - Une approche stratégique

Pour exploiter l'évaluation de sixième, il convient de dépasser la logique du « contrôle technique », de la réparation, de la cure « salvatrice ». Quelle prise en compte dans les diverses progressions ? Quels retours et quelle coopération avec les enseignants de l'école ? Comment prévenir certaines difficultés dès l'école, comment en accompagner d'autres dans le cadre du fonctionnement global « normal » ? Après la passation de l'évaluation de sixième, le traitement par le logiciel des codes des réponses des élèves doit permettre d'agir dans plusieurs directions :

1. Par champ s'intéresser au taux de réussite, de non réussite de la population totale, d'une classe, Il ne s'agit plus de prendre en compte les difficultés particulières de chaque élève mais d'analyser les champs qui posent problème ou qui sont bien réussis sur une population globale
2. Définir des priorités de classe et se donner des objectifs

communs à différentes disciplines.

En fonction du repérage « des difficultés » et des « potentialités » dans la classe qu'à permis l'évaluation de sixième, il s'agit de convenir collectivement des objectifs communs prioritaires à « atteindre » par tous les élèves pour que l'adaptation en collège soit réussie.

3. Ajuster les diverses progressions.

Ces objectifs prioritaires sont à intégrer à la progression de chaque discipline. Une question importante pour chaque enseignant de sixième, « comment les résultats de l'évaluation » influent sur la progression de sa classe ?

4. Engager des coopérations avec des écoles.

La communication aux maîtres des écoles des résultats des élèves qu'ils nous ont envoyés est une nécessité mais une comparaison de ces résultats avec ceux d'élèves venant d'autres écoles ou de résultats nationaux peut donner à chacun des repères. Certes, de telles comparaisons ont un caractère normatif, mais cela peut aider à interpellier des pratiques, à confronter des analyses, à coopérer pour des évolutions positives.

5. Identifier les enfants en très grande difficulté (plusieurs champs).

Ce travail est à conduire par l'équipe des professeurs de l'enfant autour du professeur principal :

- A partir de l'évaluation de sixième.

Résultats faibles aussi bien dans les champs de la maîtrise de la langue (compréhension, outils de la langue, production de textes) que dans le champ de la maîtrise du calcul.

- Informations relevées en direct dans la classe dans les premières semaines et auprès des enseignants de l'école :

- rapport de l'élève aux sens des contenus, de l'activité scolaire.
- Informations collectées auprès de différents partenaires : Santé, maltraitements, conflits familiaux, pauvreté (associer personnels de santé, assistantes sociales, psychologues scolaires, ...)
- Cet état doit conduire à un diagnostic « de grande difficulté » affiné. En effet, dire d'un élève qu'il a de grandes difficultés est inopérant. Pour « problématiser » la difficulté et engager une action sensée la prendre en compte nécessite de sortir du diagnostic de sens commun et des réponses toutes

faites. Souvent il s'agit d'agir au cas par cas.

3 - Un ensemble de référents pour lire et agir

Nous avons repris et mis en forme divers documents qui peuvent aider à une exploitation et à une lecture comparée des résultats de l'évaluation de sixième par rapport à celle de CE2. Bien entendu, nous avons utilisé les textes des évaluations de la rentrée 2000 et leurs résultats. Il n'en reste pas moins qu'il y a matière à interpréter des résultats d'une classe et à affiner un diagnostic.

- Objectifs de l'évaluation de CE2 en français.
- Objectifs de l'évaluation de CE2 en mathématiques.
- Objectifs de l'évaluation de sixième en français.
- Objectifs de l'évaluation de sixième en mathématiques.
- Comparaison de la définition des champs dans l'évaluation Français.
- Comparaison des résultats à l'évaluation de Français.
- Comparaison de la définition des champs dans l'évaluation Mathématiques.
- Comparaison des résultats à l'évaluation de Mathématiques.

Alfred BARTOLUCCI

Objectifs de l'évaluation de CE2 en français

SAVOIR LIRE EN FIN DE CYCLE 2	COMPREHENSION	COMPÉTENCES EN RECEPTION	<p>1. Savoir utiliser une bibliothèque ou une B.C.D., repérer et identifier des ouvrages appartenant à des domaines textuels différents.</p> <p>2. Distinguer des textes différents (récits, documents, consignes, poésies...) en utilisant des indices extérieurs aux textes.</p> <p>3. Comprendre et savoir appliquer les consignes courantes du travail scolaire.</p> <p>4. Comprendre un texte et montrer qu'on l'a compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner après lecture des informations ponctuelles contenues explicitement ou implicitement dans le texte ; <input type="checkbox"/> dans un récit, identifier les personnages et les retrouver, quels que soient les procédés utilisés (nom, pronom, périphrase...); <input type="checkbox"/> construire la signification générale d'un texte simple en prenant en compte ses énoncés successifs. <p>5. Reconstituer la chronologie des événements dans des textes de statuts variés (en s'appuyant, en particulier, sur les connaissances acquises dans les domaines des programmes de cycle 2 sous l'intitulé " Découverte du monde").</p> <p>5b. Se représenter les relations spatiales et les lieux évoqués dans des textes de statuts variés (en s'appuyant, en particulier, sur les connaissances acquises dans les domaines des programmes de cycle 2 sous l'intitulé " Découverte du monde").</p>
	OUTILS DE LA LANGUE	MAITRISE DES OUTILS DE LA LANGUE POUR LIRE	<p>8. Repérer les usages typographiques courants et se situer dans l'espace graphique d'une page imprimée.</p> <p>9. Reconnaître les mots écrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> savoir reconnaître des mots écrits du vocabulaire courant ; <input type="checkbox"/> savoir déchiffrer des mots inconnus. <p>10. Pour mieux comprendre les mots d'un texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> distinguer selon le contexte le sens particulier d'un mot ; <input type="checkbox"/> reconnaître des familles de mots ; <input type="checkbox"/> se servir d'un dictionnaire adapté. <p>14. Pour comprendre un texte, identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> les accords du verbe avec le sujet, de l'adjectif avec le nom, du nom avec le déterminant mettant en jeu le genre et le nombre ; <input type="checkbox"/> les temps et les marques temporelles qui organisent le texte ; <input type="checkbox"/> les divers indicateurs de rappel (pronoms et autres procédés) assurant la cohésion ; <input type="checkbox"/> les principaux mots de liaison (connecteurs).

SAVOIR ÉCRIRE EN FIN DE CYCLE 2	OUTILS DE LANGUE	MAÎTRISE DES OUTILS DE LA LANGUE POUR ÉCRIRE	11. Copier un mot, une phrase, un texte, en respectant les exigences de présentation et en écrivant lisiblement. 12. Écrire sous la dictée des mots courants, de petites phrases ou de petits textes. 13. Transformer un texte en appliquant des règles simples.
	PRODUC- TION DE TEXTES	COMPÉTENCES EN PRODUCTION	6. Savoir produire un écrit bref appartenant à un type de texte défini et dans une situation de communication déterminée en s'appuyant sur une consigne, une sollicitation, des documents de référence. 7. Savoir produire, de manière plus autonome, un texte cohérent dans le cadre d'une situation de communication déterminée.

Objectifs de l'évaluation de sixième en français

	CHA MPS	COMPÉTENCES	COMPOSANTES	
SAVOIR LIRE	C O M P R H E N S I O N	Compétences en réception	Comprendre un texte dans son ensemble	1- Saisir l'essentiel d'un texte entendu 2- Reconnaître le genre d'un texte et sa fonction 3- Saisir l'essentiel d'un texte lu
			Construire des informations à partir d'un texte	4- Construire des informations à partir d'un texte 5- Traiter les informations d'un tableau de données
			Comprendre l'organisation logique d'un texte	6- Comprendre le déroulement logique et chronologique d'un texte 7- Reconstituer un texte-puzzle 8- Identifier les référents des substituts lexicaux et pronominaux
			Prélever des informations ponctuelles dans un texte	9- Tirer des informations d'un texte 10- Tirer des informations d'un tableau de données
	OUT- ILS DE LA	Maîtrise des outils de la langue pour lire	11- Reconnaître les types et formes de phrases 12- Maîtriser le vocabulaire : a) tirer du contexte le sens d'un mot inconnu b) tirer du contexte le sens particulier d'un mot connu (sens figuré, polysémie) 13- Construire le sens d'un texte en utilisant les accords 14- Utiliser des déterminants ou des pronoms	
SAVOIR ÉCRIRE	LAN- GUE	Maîtrise des outils de la langue pour écrire	15- Maîtriser le code : orthographe lexicale 16- Maîtriser le code : faire les accords 17- Produire des phrases de différents types et formes 18- Utiliser la ponctuation	

Objectifs de l'évaluation de CE2 en mathématiques

	TRAVAUX GEOMETRIQUES	MESURES	TRAVAUX NUMERIQUES
Rechercher interpréter reformuler l'information	Associer une figure à l'une de ses descriptions. (Ex. 5) Compléter un plan à partir de consignes. (Ex. 6)	Utiliser le calendrier. (Ex. 13) Comparer des distances. (Ex. 14)	Lire et / ou remplir un tableau à double entrée. (Ex. 23) Exploiter un document "brut". (Ex. 24)
Analyser une situation Organiser une démarche	Se repérer dans l'espace. (Ex.7) Utiliser les instruments de dessin pour achever un tracé. (Ex. 2)	Résoudre un problème faisant intervenir une grandeur. (Ex. 15) Choisir l'unité la mieux adaptée à un mesurage. (Ex. 16)	Résoudre un problème à une opération. (Ex. 25) Résoudre une situation de partage ou de groupement.(Ex. 26)
Produire justifier une réponse	Tracer une figure à partir de consignes. (Ex. 8)	Effectuer un choix et en formuler la justification. (Ex. 27)	
Appliquer une technique	Se repérer et se déplacer sur un quadrillage. (Ex. 1) Compléter par pliage (symétrie) une figure dessinée sur un quadrillage. (Ex. 4)	Se repérer dans la journée. (Ex. 9) Mesurer ou tracer un segment de longueur donnée. (Ex. 10)	Effectuer des additions, posées, en ligne ou à poser. (Ex. 18) Calculer mentalement. (Calcul exact ou approché). (Ex. 17) Calculer des produits et des différences (Calcul exact ou approché). (Ex. 19)
Appliquer directement, utiliser une connaissance	Construire une figure simple sur un quadrillage en utilisant des propriétés de la figure. (Ex. 3)	Ranger des longueurs. (Ex. 11) Associer une unité usuelle à une grandeur. (Ex. 12)	Transcrire en lettres des nombres écrits en chiffres et inversement. (Ex. 20) Ranger des nombres. (Ex. 21) Comparer des nombres donnés sous formes diverses. (Ex. 22)

Objectifs de l'évaluation de sixième en mathématiques

	TRAVAUX GEOMETRIQUES	MESURES	TRAVAUX NUMERIQUES
Rechercher interpréter reformuler l'information	Utiliser à bon escient, sur une représentation d'un solide, le vocabulaire suivant : face, arête, sommet : Ex. 17 et 31.		Interpréter le résultat affiché sur la calculatrice en terme d'ordre de grandeur : Ex. 39. Passer de la numération orale à la numération chiffrée : Ex. 3. Élaborer un questionnaire à partir d'un ensemble de données : Ex. 28.
Lire et interpréter un tableau, un diagramme ou un graphique : Ex. 4.			
Analyser une situation Organiser une démarche	Reconnaître un ou des axes de symétrie d'une figure plane simple : Ex. 14 et 22. Identifier des figures usuelles (carré, losange, rectangle, triangle, cercle) dans une figure complexe : Ex. 15 et 24.	Déterminer la mesure d'un côté d'une figure connaissant son périmètre et d'autres informations : Ex. 38.	Reconnaître une situation de proportionnalité et la traiter avec les moyens de son choix : Ex. 10. Résoudre un problème à étapes : Ex. 30. Traiter mentalement des calculs (calculs réfléchis) : Ex. 1 et 28. Effectuer des calculs avec des parenthèses : Ex. 12.
		Traduire une situation par des fractions simples (quart, tiers, demi, fractions décimales) : Ex. 23.	Traduire une situation par des fractions simples (quart, tiers, demi, fractions décimales) : Ex. 20. Organiser et traiter les données utiles à la résolution d'un problème : Ex. 32.
Produire justifier une réponse	Utiliser un cercle pour résoudre un problème de distance. : Ex. 19.		Résoudre un problème pouvant conduire à une division : Ex. 35.

	Décrire une figure en vue de sa construction : Ex. 37. Reconnaître un cercle comme un ensemble de points équidistants d'un point donné : Ex. 33.		Produire ou réorganiser un énoncé correspondant à un calcul donné : Ex. 13.
Appliquer une technique	Utiliser règle, équerre ou compas pour réaliser des tracés simples : Ex. 2, 16 et 27.		Effectuer les trois opérations (+ , - , ×) posées ou en ligne : Ex. 5, 6, 7 et 9. Trouver un des élément dans l'égalité $dividende = diviseur * quotient + reste$ Ex. 11. Effectuer une multiplication ou une division par 10, 100, 1 000 : Ex. 8.
Appliquer directement utiliser une connaissance		Calculer une durée : Ex. 26.	Comparer et ranger des nombres : Ex. 21. Intercaler un nombre entre deux autres : Ex. 25 et 34 Placer ou lire un nombre sur une droite graduée : Ex. 36. Passer, pour un nombre décimal, d'une écriture à virgule à une écriture fractionnaire décimale et/ou réciproquement : Ex. 18.

Comparaison de la définition des champs dans l'évaluation Français

CE2	Sixième
Compréhension :	
Savoir utiliser une bibliothèque ou une BCD ; distinguer des textes différents ; comprendre et savoir appliquer les consignes courantes du travail scolaire; comprendre un texte et montrer qu'on l'a compris ; reconstituer la chronologie des évènements dans des textes de statuts variés ; se représenter les relations spatiales et les lieux évoqués dans des textes de statuts variés.	Saisir l'essentiel d'un texte entendu ; reconnaître le genre d'un texte et sa fonction ; saisir l'essentiel d'un texte lu ; construire des informations à partir d'un texte ; traiter les informations d'un tableau de données ; comprendre le déroulement logique et chronologique d'un texte ; reconstituer un texte-puzzle ; identifier des substituts lexicaux et pronominaux ; tirer des informations d'un texte ; tirer des informations d'un tableau de données.
Outils de la langue :	
Repérer les usages typographiques courants et se situer dans l'espace graphique d'une page imprimée ; reconnaître des mots écrits du vocabulaire courant ; savoir déchiffrer des mots inconnus ; distinguer selon le contexte le sens particulier d'un mot ; identifier les accords, les temps, les divers indicateurs de rappel, les principaux mots de liaison ; copier un mot, une phrase, un texte en utilisant les exigences de présentation et en écrivant lisiblement, écrire sous la dictée des mots courants, de petites phrases ou de petits textes ; transformer un texte en utilisant des règles simples.	Reconnaître les types et formes de phrases ; maîtriser le vocabulaire ; construire le sens d'un texte en utilisant les accords ; maîtriser le code ; produire des phrases de différents types et formes ; utiliser la ponctuation.
Production d'écrits :	
Savoir produire un écrit bref appartenant à un type de texte défini et dans une situation de communication déterminée en s'appuyant sur une consigne, une sollicitation, des documents de référence ; savoir produire, de manière plus autonome, un texte cohérent dans le cadre d'une situation de communication déterminée.	Maîtriser les contraintes matérielles ; produire un texte, composer un récit, formuler ou reformuler un récit.

Comparaison des résultats à l'évaluation de Français

CE2	Sixième
Compréhension :	
<p>Le score moyen est de 73,5 %.</p> <p>Il a révélé trois domaines principaux de difficulté :</p> <ul style="list-style-type: none"> la manipulation des termes techniques permettant de parler des objets lus (album mais aussi documentaire, BD, dictionnaire, etc.) ; la maîtrise des instruments linguistiques utilisés dans la structuration du temps ; la mise en relation de plusieurs informations pour construire du sens et l'opération d'inférence ; l'une et l'autre relèvent clairement du travail à conduire systématiquement en cycle 3. 	<p>Score moyen de 80,4 % sur 35 items.</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise d'informations jusqu'à 98,3% de réussites Exercices de construction de l'information : les taux de réussite sont plus bas mais globalement élevé Les tâches relevant du traitement de l'information et des inférences posent à certains élèves des problèmes qu'il ne faut pas négliger. Par ailleurs, c'est dans ce champ – celui où la réussite moyenne est la meilleure – que les élèves faibles éprouvent le plus de difficultés.

Outils de la langue :	
<p>Le score moyen est de 70,1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> 77,0% pour les "outils de la langue pour lire", 63,9 % pour les "outils de la langue pour écrire". <p>On trouve des taux de réussite élevés sur les exercices qui font appel à la reconnaissance précise de mots écrits (plus de 80 % de réussite) ; à la copie d'un texte avec changement de présentation (au moins 85 % de réussite) ; à la transformation d'un texte du féminin au masculin (75 % de réussite).</p> <p>Les résultats restent moyens lorsqu'il s'agit d'employer les termes techniques qui désignent les parties d'un texte (environ 60 % de réussite).</p>	<p>Score de 56,3 % sur 32 items</p> <ul style="list-style-type: none"> 62,0% pour la "<i>maîtrise des outils de la langue pour lire</i>". "50,6.% pour la <i>maîtrise des outils de la langue pour écrire</i>". <p>Les élèves sont donc relativement à l'aise lorsqu'il s'agit de tirer du contexte le sens d'un mot inconnu, ou encore de construire le sens d'un texte en utilisant les accords.</p> <p>Les scores les plus faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> morphologie nominale et son métalangage, orthographe grammaticale et ponctuation. <p>Cependant, il ne faudrait pas, à partir de ces résultats, inciter à revenir à une étude systématique des formes linguistiques et à l'acquisition superficielle du vocabulaire grammatical (exercices hors contexte) mais plutôt organiser des activités de structuration qui permettent l'appropriation des outils de la langue, pour lire et pour écrire.</p>

Production d'écrits :	
<p>Le score moyen est de 73,6 % (deux exercices soit 10 items).</p> <p>La production d'un texte bref informatif à l'imitation d'un texte de référence est bien réussie.</p> <p>On constate que lorsqu'un texte long est lu plusieurs fois à haute voix par le maître, les résultats en compréhension sont plus élevés que lorsque ce texte est lu silencieusement par les élèves.</p> <p>D'une façon générale, les résultats sont toujours meilleurs lorsque les consignes sont dites par le maître que lorsque les consignes sont lues par l'élève.</p> <p>Les résultats en orthographe restent très moyens, qu'il s'agisse de l'orthographe lexicale (mots invariables) ou de l'orthographe grammaticale (marques du pluriel), essentiellement dans les situations de dictée classique (50 % de réussite en moyenne). En revanche, dans les situations de dictée " préparée " ou de transformation, les résultats sont meilleurs (de l'ordre de 75 % de réussite). Il y a donc à s'interroger sur le type de compétences mises en jeu dans l'un et l'autre de ces exercices.</p>	<p>Le score moyen s'élève à 67,1 % sur 20 items.</p> <p>L'écart que l'on constate entre "<i>outils de la langue pour lire et pour écrire</i>" et "<i>production de texte</i>" peut laisser penser que les élèves possèdent bien les compétences linguistiques nécessaires à la production d'un récit mais manifestent des difficultés à mettre en pratique ces compétences dans des exercices qui permettent de les évaluer une à une.</p>

Comparaison de la définition des champs dans l'évaluation Mathématiques

CE2	Sixième
travaux géométriques	travaux géométriques et mesures
Se repérer et se déplacer sur un quadrillage ; utiliser les instruments de dessin pour achever un tracé ; construire une figure simple sur un quadrillage en utilisant des propriétés de la figure ; compléter par pliage une figure dessinée sur un quadrillage ; associer une figure à l'une de ses descriptions ; compléter un plan à partir de consignes ; se repérer dans l'espace ; tracer une figure à partir de consignes.	Utiliser à bon escient, sur une représentation d'un solide le vocabulaire suivant : face, arête, sommet ; reconnaître un ou des axes de symétrie d'une figure plane simple ; utiliser un cercle pour résoudre un problème de distance ; identifier des figures usuelles dans une figure complexe ; utiliser règle, équerre ou compas pour réaliser des tracés simples ; reconnaître un cercle comme un ensemble de points équidistants d'un point donné.
mesures :	
Se repérer dans la journée ; mesurer ou tracer un segment de longueur donnée ; ranger des longueurs ; associer une unité usuelle à une grandeur ; utiliser le calendrier ; comparer des distances ; résoudre un problème faisant intervenir une grandeur ; choisir l'unité la mieux adaptée à un mesurage.	
travaux numériques :	techniques opératoires :
Calculer mentalement (calcul exact ou approché) ; effectuer des additions, posées, en ligne ou à poser ; calculer des produits et des différences (calcul exact ou approché) ; transcrire en lettres des nombres écrits en chiffres et inversement ; ranger des nombres ; comparer des nombres donnés sous formes diverses.	Traiter mentalement des calculs (calculs réfléchis) ; effectuer les trois opérations (+, -, ×) posées ou en ligne ; effectuer une multiplication ou une division par 10, 100, 1000 ; trouver un des éléments dans l'égalité "dividende = diviseur × quotient + reste" connaissant les trois autres ; effectuer des calculs avec des parenthèses.
	numération et écriture des nombres :
	Passer de la numération orale à la numération chiffrée ; comparer et ranger des nombres ; intercaler un nombre entre deux autres ; placer ou lire un nombre sur une droite graduée ; passer, pour un nombre décimal, d'une écriture à virgule à une écriture fractionnaire décimale et/ou réciproquement ; interpréter le résultat affiché sur la calculatrice en terme d'ordre de grandeur.
Résolution de problèmes à données numériques	problèmes numériques :
Lire et/ou remplir un tableau à double entrée ; exploiter un document "brut", résoudre un problème à une opération ; résoudre une situation de partage ou de groupement ; effectuer un choix et en formuler la justification.	Reconnaître une situation de proportionnalité et la résoudre avec les moyens de son choix ; calculer une durée ; résoudre un problème à étapes ; résoudre un problème pouvant conduire à une division ; déterminer la mesure d'un côté d'une figure connaissant son périmètre et d'autres informations.
	traitement de l'information
	lire et interpréter un tableau, un diagramme, un graphique ; produire ou réorganiser un énoncé correspondant à un calcul donné ; traduire une situation par des fractions simples ; élaborer un questionnement à partir d'un ensemble de données ; organiser et traiter les données utiles à la résolution d'un problème ; décrire une figure en vue de sa construction.

Comparaison des résultats à l'évaluation de Mathématiques

CE2	Sixième
<p>travaux géométriques</p> <p>Score moyen 71,4%.</p> <p>La très grande majorité des enfants repère et code sur quadrillage la position d'un nœud, effectue sur quadrillage un déplacement représenté, utilise les instruments de dessin pour achever un tracé, complète par symétrie axiale sur un quadrillage une figure collée à l'axe, associe une figure à la description qui convient, se repère correctement dans un espace à trois dimensions, trace correctement un carré et un rectangle (ces items sont réussis par plus des deux tiers des élèves).</p> <p>Il est plus délicat pour au moins la moitié des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de compléter par symétrie axiale sur un quadrillage, une figure écartée de l'axe, • de construire une figure en utilisant ses propriétés, • de placer un élément d'un plan à partir de deux informations 	<p>travaux géométriques et mesures</p> <p>Dans le champ <i>Travaux géométriques et mesures</i>, ce sont, comme en 1999, des exercices apportant des informations sur la conception du cercle par les élèves ainsi que sur la reconnaissance d'axes de symétrie qui ont été choisis. Par suite, d'autres compétences évaluées depuis plusieurs années n'ont pas été testées cette année.</p> <p>La disparité des réussites dans tout ce champ est notamment liée à la diversité des compétences testées. Il en est ainsi de l'identification, par coloriage, d'une face d'un cube (réussi à 95,6 %) et de la reconnaissance d'un carré, en position inhabituelle pour les élèves, dans une figure complexe (réussi à 42,2 %).</p>
<p>mesures</p> <p>Le score moyen est de 69.6 %.</p> <p>Mesurer ou tracer un segment de longueur donnée, ranger des longueurs, associer une unité usuelle à une grandeur, choisir l'unité la mieux adaptée à un mesurage, utiliser le calendrier, comparer des distances (" le plus proche de ... ", " le plus éloigné de... ") sont des activités qui ne posent pas de difficulté à huit élèves sur dix, en moyenne.</p> <p>Résoudre un problème faisant intervenir une grandeur en apportant une argumentation cohérente : 30 % de réussite.</p> <p>Exercices portant sur le repérage dans le temps (se repérer dans la journée, dans un emploi du temps ou d'inférer une réponse à partir d'un élément fourni dans le calendrier) : 50 % de réussite</p>	
<p>travaux numériques</p> <p>Le score moyen est de 65.7 %.</p> <p>Les résultats lorsqu'il s'agit d'effectuer des additions, des soustractions ou des multiplications sont très variables selon la technique opératoire mise en œuvre.</p> <p>L'addition est la seule technique dont la maîtrise est exigée à la fin du cycle 2. Elle est réussie de 56 % à 91 % selon le cas. La réussite est d'autant plus grande qu'il n'y a pas à gérer une retenue et qu'aucun problème de numération de position ne se pose</p> <p>La soustraction est réussie par 20 à 62 % des élèves, la multiplication par 2 est réussie par 66 % des élèves (en l'absence de retenue).</p> <p>En calcul mental, les élèves semblent avoir recours systématiquement au calcul automatisé alors que le calcul réfléchi permettrait des économies. Les résultats observés laissent à penser que celui-ci est à développer tant au cycle 2 qu'au cycle 3, par des activités fréquentes et régulières portant notamment sur les relations entre les nombres (doubles, compléments, décompositions des nombres, proximité à 10, 100, etc.).</p> <p>Transcrire en lettres des nombres écrits en chiffres ; ranger des nombres : réussite de huit élèves sur dix. Comparaisons de nombres donnés sous formes diverses : 35 % de réussite.</p>	<p>techniques opératoires</p> <p>Taux de réussite : 70%</p> <p>La maîtrise des additions et des soustractions sur les nombres entiers est meilleure que celle des multiplications et divisions sur ces mêmes nombres, en particulier la connaissance des tables est certainement un point faible.</p> <p>D'autres difficultés sont liées à l'emploi des décimaux ou à une maîtrise insuffisante du calcul réfléchi.</p> <p>Mis à part les items de calcul mental et ceux portant sur des suites d'opérations avec parenthèses, les résultats pour les autres items de ce champ sont stables par rapport à l'année précédente..</p>
	<p>numération et écriture des nombres</p> <p>Dans le champ <i>Numération et écriture des nombres</i>, même si les élèves réussissent plus de deux items sur trois (70,8 % de réussite), c'est toujours le sens de l'écriture décimale qui suscite des difficultés.</p>

Résolution de problèmes à données numériques	problèmes numériques
<p>56,1 % de réussite mais performances très contrastées selon les objectifs évalués.</p> <p>Lorsqu'on propose aux élèves des tâches portant sur des compétences simples liées à la recherche ou à l'interprétation de l'information (remplir un tableau à double entrée, exploiter un document brut) les résultats sont élevés (de 85 à 91 % des élèves).</p> <p>Les performances dépendent de la complexité de la situation proposée et de la technique opératoire à mettre en œuvre (addition : 67 % de réussite ; multiplication : 34 % ; soustraction ; 22 %).</p>	<p>De 23,1 % à 66,3 % de réussite selon le niveau de difficulté des items proposés.</p> <p>Le pourcentage moyen de réussite s'est trouvé tiré vers le bas en raison du faible résultat aux items de mise en relation des éléments présents dans le texte et sur la figure (item 73) et de recherche du complément au reste d'une division euclidienne (item 84). Notons que dans le cadre de la résolution d'un problème pouvant conduire à une division, la majorité des élèves utilisant une division euclidienne savent correctement en interpréter le quotient.</p>
<p>Les performances sont moindres lorsque les objectifs évalués portent sur des compétences et des situations complexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • résoudre une situation de partage et de groupement (19 % de réussite) ; • effectuer des choix en prenant en compte conjointement plusieurs contraintes (53 %). <p>Il est vrai qu'à ces contraintes s'ajoutent d'autres nécessités, l'élève doit en effet : analyser la situation ; organiser une démarche ; mettre en œuvre une technique opératoire ; formuler une réponse.</p>	<p>traitement de l'information</p> <p>Les items relevant du prélèvement explicite d'informations sans qu'aucune construction ne soit demandée à l'élève sont bien réussis (de 76,9 % à 88,8 %). Ceux qui demandent une analyse de l'énoncé ou une organisation d'une démarche devant prendre en compte plusieurs contraintes simultanées donnent lieu à des scores moins élevés.</p>

PREPARATION DE LA RENTREE !

◆ METTRE EN PLACE UNE CLASSE DE TROISIEME D'INSERTION

1. Cadre de la troisième d'insertion

L'Education Nationale a créé la troisième d'insertion en 1990. Ce dispositif, qui accueille les élèves n'ayant pas atteint les objectifs de 4°, doit leur permettre l'accès à une qualification de type C.A.P. et si possible B.E.P.

Cette classe est construite sur **7 points fondamentaux** :

- 1 - Une classe à **effectif réduit** (15 élèves ou organisation en sous groupes), favorisant une aide et des temps de travail personnalisés, et facilitant le dialogue entre l'équipe éducative, les élèves et leurs parents.
- 2 - Une classe où les **objectifs généraux** sont **communs à tous les domaines de formation**, chacun ayant à communiquer comment il y contribue :
 - a) Maîtrise de l'expression écrite et orale,
 - b) Capacité à s'informer et s'organiser,
 - c) Capacité à s'intégrer et coopérer dans un groupe.
- 3 - Une classe où les contenus du programme sont définis en fonction du **profil des élèves** et de leur **projet personnel**. Si **cette classe ne prépare pas au brevet des collèves** elle doit permettre à chacun de se ré-inscrire dans un projet de formation en assurant les apprentissages nécessaires à une formation qualifiante.
- 4 - Une classe où le contact avec le monde du travail est essentiel. Les élèves font **plusieurs stages** (maxi 15 semaines, nombre modulable en fonction du projet

de chaque élève) dans l'année visant à :

- a) Familiariser les élèves avec le langage technique et certaines pratiques professionnelles,
- b) Découvrir des secteurs d'activités professionnelles,
- c) Révéler un projet personnel de formation en situation de travail authentique.

5 - Une classe préparant au **C.F.G.** (Certificat de Formation Générale), examen comportant deux étapes :

- le **contrôle continu**, garantissant l'acquisition de connaissances générales en français, mathématiques et vie sociale et professionnelle (niveau 1 du CAP),
- un **oral** de 20 minutes, durant lequel l'élève présentera devant un jury son dossier élaboré pour rendre compte de ses stages en entreprise.

6 - Une classe de mise en œuvre d'une pédagogie différenciée permettant de s'adapter à chacun. Le but est de favoriser la réussite de chaque élève en exploitant au mieux ses possibilités : pour certains élèves on pourra envisager des activités préparant un cursus « seconde professionnelle » alors que d'autres abordent des savoirs de bases pour envisager un CAP par l'apprentissage.

7 - Un classe conduisant vers différentes possibilités de formation suivant le projet construit et le niveau atteint par l'élève :

- Préparation d'un **C.A.P.** par un C.F.A. ,
- Préparation d'un **C.A.P.** par un Lycée professionnel ,
- Passage en **troisième générale** (en fonction de l'âge et du profil) ,
- Passage en **seconde professionnelle** en Lycée professionnel (dans quelques cas, avec une préparation spécifique) ,

Ce dispositif a pour but de **valoriser le travail** de l'élève et de **favoriser son insertion** en milieu scolaire ou professionnel.

2. Des questions préalables

La mise en place d'une classe de troisième d'insertion nécessite un travail de préparation approfondi qui implique l'équipe des enseignants engagés mais qui doit aussi associer, à certains moments, l'ensemble des adultes du collège.

1 - Pourquoi cette classe dans notre établissement ?

Se questionner en collectif, en lien avec les orientations du projet d'établissement : Comment en est-on arrivé là ? Est-on prêt à en assumer les engagements qu'une telle classe suppose ? A quelles conditions pourra-t-on éviter la marginalisation des élèves et du dispositif ? Sur quels appuis peut-on compter pour combiner une logique du "détour" avec une valorisation des "goûts" et des "talents" ?

Recommandation

Le but de cette classe n'est pas de décharger les autres classes de troisième d'élèves qu'on ne veut pas. Prendre appui sur le potentiel en personnes du collège et sur les expériences passées, positives ou non.

2 - Quel est le profil d'entrée ?

Sur quelles bases et selon quelles modalités un jeune est-il admis dans cette classe ?

Recommandation

La classe regroupe des élèves qui devraient tirer bénéfice du projet original qui a été conçu. Cette classe est d'abord destinée à des jeunes manifestant des difficultés d'apprentissage mais qui ont toutes les chances de bien réussir.

La classe n'est pas constituée par « résidu » après avoir constitué les autres classes de troisième. En particulier on évitera "la facilité" de placer dans cette classe les élèves dont on pense qu'ils ont peu de possibilités de réussir le brevet des collèves ou ceux qu'on veut écarter des classes "normales" pour des raisons de comportement.

Le responsable de la classe et son équipe doivent garder la maîtrise des « inscriptions » dans cette classe (en aucun cas l'inscription ne peut être qu'administrative). Il est intéressant que chaque élève avec sa famille soit reçu par des représentants de l'équipe pédagogique de la classe pour échanger sur les enjeux de cette classe.

3 - Autour de quels principes la classe fonctionne-t-elle :

Quel regard et quels principes d'action sur la difficulté (simplification ou complexité) ? Quelles attitudes, quelles exigences des adultes ? Quelles vigilances sur la qualité des relations entre jeunes et entre jeunes et adultes ?

Recommandation

Favoriser une diversification des réussites sur des maîtrises significatives de façon à contribuer chez chaque formé à un sentiment de compétence et à une meilleure image de soi.

Favoriser un sentiment d'appartenance et la dimension collective : manifestations festives, assemblées de classe, implication dans l'ambiance de classe, réflexion sur la règle et la loi dans la classe.

Promouvoir l'investissement stimulant en évitant tout maternage et toute négociation à la baisse.

4 - A quoi est sensé préparer cette classe ? Quel est le profil de sortie spécifique visé ?

Comment les stages, les temps forts contribuent-ils au profil de formation ? Quelles possibilités s'offrent aux jeunes à la sortie (notamment en terme de poursuite de leur formation) ?

Recommandation

Pour l'ensemble des domaines disciplinaires, définir des visées transversales communes en termes de méthodes et d'attitudes. Imaginer des « actions de production » sur un temps court impliquant deux ou trois disciplines et faisant apprendre autrement. Définir (en lien avec différents domaines de formation professionnelle et avec la préparation au CFG) des visées de

formation disciplinaires ou interdisciplinaires de nature globale, chacune étant spécifiée par des indicateurs de maîtrise.

Prédéfinir des seuils d'acquisition à ajuster en cours d'année de façon à ne pas laisser prise au sentiment d'échec.

5 - Quels programmes sont appliqués et dans quelles conditions ?

Sont-ils cohérents avec le profil de sortie visé ? Sont-ils raisonnables par rapport au profil réel des élèves ? Sont-ils assez ambitieux pour assurer une restauration dans un cursus de formation ?

Recommandation

Pour l'ensemble des domaines disciplinaires en référence des exigences officielles et au référent du CFG (Certificat de Formation Générale) positionner les exigences visées. S'assurer que ces exigences sont « tenables » mais aussi qu'elles autorisent une restauration positive dans un cursus de formation (apprentissage, ...).

6 - Quels dispositifs sont nécessaires ? Quelle place des temps forts ?

Quelle gestion du temps ? Quelles organisations particulières ? Quels équipements ? (actions d'ouvertures, valorisation de temps forts, promotion de la démarche de projet, promotion des goûts et des talents, sollicitation des potentialités, ...)

Recommandation

La réalisation de plusieurs stages en milieu professionnel fait que l'organisation annuelle du temps est en rupture avec la coutume scolaire. Gestion très souple du temps au service des activités à conduire (préparation de stage, exploitation, rédaction de rapport, ...). A différents moments les choix d'organisation sont au service des activités à conduire.

Créer un lieu d'identification, salle de classe organisée pour faciliter des activités différenciées (téléviseur, magnétoscope, plusieurs ordinateurs de type multimédia, fichiers pour activités personnalisées, coin de travail en

sous groupes, coin pour la communication, photocopieur).

Préserver des possibilités de collaboration avec d'autres élèves du collège dans le même temps et dans un même lieu.

7 - Sur quelles bases constituer l'équipe des adultes en charge de la formation dans la classe ?

Quels engagements des personnes ? Quelles actions communes ? Quelles modalités de coordination ?

Recommandation

Une équipe réduite en accord sur certaines valeurs gagne à être constituée autour d'un responsable et ce assez tôt pour quelle puisse élaborer son projet de formation et d'action en lien avec des orientations du projet d'établissement.

La constitution de l'équipe se fait sur la base du volontariat avec des adultes qui ont effectivement du temps pour s'investir.

Toute équipe ayant un projet déclaré est prioritaire dans les choix d'organisation, d'équipement et de formation.

Le pilotage d'ensemble assuré par le professeur principal s'articule autour de temps forts où est investie une démarche de projet impliquant plusieurs disciplines et éventuellement des partenaires extérieurs en lien avec les visées de formation.

8 - Quels engagements des jeunes eux mêmes ?

Qu'est ce qui est fait pour favoriser leur prise de conscience, leur engagement et leur implication active dans la durée ?

Recommandation

Les élèves doivent connaître le projet de la classe et mesurer le défi qui est le leur.

Permettre aux formés en début de formation de prendre conscience de leurs points forts et de besoins prioritaires. Dans les différentes étapes de leur scolarité en troisième d'insertion les élèves auront à prendre directement des initiatives : recherche de stages, établissement de rapports écrits, passation d'oraux, ...).

9 - Quel contrat passer avec les familles afin qu'elles soient partie prenante ?

Quelle communication, quelles régulations afin que les attentes réciproques soient claires ?

Recommandation

Une telle classe engage tous les acteurs dont les parents : le non respect de certains engagements expose à un retour dans le cycle ordinaire.

10 - Quelle communication avec l'extérieur ?

autres établissements, instances hiérarchiques (notamment corps d'inspection), environnement culturel et socio-économique ... ?
Quels partenaires directs ou indirects (maîtres d'apprentissage, chambres des métiers, CFA, ...) ?

Recommandation

La place des stages dans la formation nécessite que s'établisse une relation solide et durable de partenariat avec certains professionnels. L'ouverture à une diversité de partenaires passe par des activités éducatives et de formation dans lesquelles ces partenaires ont à intervenir. Mais cette ouverture passe aussi par la communication que l'établissement assure avec l'extérieur sur les enjeux et les objectifs de cette classe.

11 . Comment cette classe prend elle sa place dans le collège ?

Comment est-elle perçue par les autres enseignants du collège, par les adultes, par les autres élèves ?
Quelle communication avec les

personnes du collège qui n'interviennent pas dans la classe ?
Quelle reconnaissance institutionnelle ?

Recommandation

Chaque adulte de l'établissement doit au moins rester informé de ce qui se passe dans la classe et doit avoir en projet la perspective de s'y engager.

L'établissement a une responsabilité majorée dans une classe à projet : elle constitue une option majeure en lien avec le projet d'établissement.

Alfred BARTOLUCCI

Vient de paraître

Points de repère pour le Lycée

Les Travaux Personnels Encadrés N° 2

En commande au CEPEC au prix de 7 Euros (45,92 F)*

Offre spéciale : TPE N° 1 + TPE N° 2 : 11,50 Euros (75,44 F)*

* plus frais de port (en fonction de la quantité).

Renseignements au CEPEC :

Tél : 04 78 44 61 61 • Fax : 04 78 41 63 42 • e-mail : publications@cepec.org

3. Le référent de formation au CFG

a. Vie Sociale et Professionnelle

Capacités	Observations	+/-
I – La santé <ul style="list-style-type: none"> • Organisation générale et fonctions du corps humain. • Besoins nutritionnels des individus. • Fonction de reproduction et éléments d'éducation sexuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer et définir les différentes fonctions du corps humain. • Enoncer les besoins nutritionnels qualitatifs des adolescents. • Indiquer les modes de transmission du virus HIV et les moyens de prévention. 	
II – La consommation Lieux et systèmes d'achats.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les lieux et les systèmes d'achat et indiquer les caractéristiques. 	
III – Entreprise et vie professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Marché du travail, recherche de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter son projet personnel. 	

b. Français

Capacités	Observations	+/-
Communiquer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les contraintes de la situation. • Mobiliser son attention. • Utiliser les moyens de l'expression orale. • S'exprimer en langage courant compréhensible. • Formuler de façon simple, mais cohérente, des messages. • Fournir des informations et des explications verbales simples. 	
S'informer se documenter.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'utilisation des moyens d'information. • Faire des recherches sur un sujet donné. • Rechercher, trier, comparer des informations en fonction : <ul style="list-style-type: none"> • D'un critère. • De plusieurs critères. 	
Comprendre un message.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la source d'information d'un document. • Lire et comprendre un message écrit simple. • Reformuler un message oral simple. • Rendre compte du sens global d'un message. 	
Réaliser un message écrit.	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un message en fonction d'objectifs fixés. • Identifier le destinataire. • Formuler dans un écrit simple une idée ou un fait de la vie quotidienne. 	
Apprécier un message.	<ul style="list-style-type: none"> • Donner son impression. • Donner une signification personnelle à un message. • Choisir, distinguer, des éléments élémentaires pour étayer un avis. 	

c. Mathématiques

Capacités	Observations	+/-
Maîtriser le technique opératoire sur les entiers et décimaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Lire un nombre entier. • Ecrire un nombre entier. • Comparer les nombres entiers. • Lire un nombre décimal. • Ecrire un nombre décimal. • Comparer les nombres décimaux. • Maîtriser la technique opératoire de : <ul style="list-style-type: none"> - L'addition des entiers. - La soustraction des entiers. - La multiplication des entiers. - La division des entiers. • Maîtriser la technique opératoire de : <ul style="list-style-type: none"> - L'addition des décimaux.. - La soustraction des décimaux. - La multiplication des décimaux. - La division des décimaux. • Prendre un pourcentage. • Prendre une fraction d'une grandeur. 	
Lire et comprendre un énoncé.	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et comprendre un énoncé (très simple). • Choisir l'opération (ou les opérations) à partir d'un énoncé donné. • Donner l'ordre de grandeur d'un résultat. 	
Lire des tableaux numériques.	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver dans un tableau à deux lignes ou à deux colonnes la ou les valeurs numériques correspondant à une valeur fixée. 	
Effectuer des opérations de mesure et de tracés géométriques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer une longueur avec une unité bien choisie. • Convertir. • Calculer un périmètre. • Calculer l'aire d'une surface très simple. • Calculer le volume d'un solide très simple. • Convertir. • Construire des droites perpendiculaires, parallèle (avec règle et équerre). • Reconnaître les figures géométriques simples. • Construire ces figures géométriques simples. 	
Utiliser un graphique.	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter graphiquement par des points sur papier millimétré des couples de nombres présentés dans un tableau. • Sur une courbe déjà tracée, étant donné l'abscisse d'un point, trouver graphiquement l'ordonnée et réciproquement. 	

Collégissime !

PREPARATION DE LA RENTREE

◆ SOUPLESSE DU TEMPS LE TEMPS DES ENSEIGNANTS

Il est question que, dès la prochaine rentrée, l'ensemble des moyens mis à la disposition des collègues seront inclus dans la DGH. La réalité de ces moyens est encore hypothétique. Dans tous les cas, à n'en pas douter, chaque établissement aura de plus en plus à envisager la gestion de sa dotation globale en sortant d'une vision d'attribution par classe ou par cycle. Si une relative liberté de choix est laissée aux équipes pédagogiques il est essentiel qu'elle s'appuie sur les axes prioritaires du projet d'établissement mais aussi qu'elle intègre un fort souci d'économie des moyens.

Ci-dessous nous présentons quelques principes d'organisation des emplois du temps avec des exemples.

Anticiper des espaces d'initiative pour des projets d'équipes **4 – 5 – 6 – 23**

Assurer des fonctions à certaines périodes et donc anticiper des « adaptations saisonnières ». **16 – 17 – 18**

Sortir d'une gestion hebdomadaire et figée pour sortir d'impossibilités « d'attribution » de case horaire. **2 – 3 – 10**

Faire des choix sur des priorités en partant de la globalité et non pas des besoins par classe ou par division : sinon très vite les moyens sont épuisés et des fonctions essentielles ne peuvent pas être assurées. **7 – 8 – 9 – 11 – 12**

Jouer sur la variabilité de la durée des séances. **19 – 20 – 21**

Préserver du temps pour « des actions potentielles ». **1 – 13 – 15**

Faire une gestion rigoureuse mais pas rigide : **14 - 22**

Organiser le temps par pôles disciplinaires. **24**

Organiser le temps par fonctions. **25**

Ce qui importe dans l'organisation du temps c'est de concerner le plus possible les divers acteurs : les priorités qui interviennent dans la réalisation de l'emploi du temps ont à être discutées ensemble pour que chacun soit associé aux enjeux des choix opérés mais aussi pour que chacun soit solidaire dans la gestion des contraintes. Progressivement cela peut modifier les principes de l'attribution des services d'un enseignant : on ne lui attribue pas des heures mais on lui donne la responsabilité de la formation des élèves d'une classe : ce qui est bien différent !

Nous présentons quelques exemples d'organisations, tirés d'expériences réelles, pour illustrer des possibles.

Alfred BARTOLUCCI

Gestion annuelle

1. Sur la dotation horaire hebdomadaire d'une division ou d'une classe, réserver une ou deux plages à disposition des enseignants pour utilisation souple : à diverses étapes de l'année les enseignants décident d'un emploi du temps sur ces plages avec comptabilisation annuelle des heures.
2. Organisation dans l'année de périodes à dominantes, d'emploi du temps semestriel ou trimestriel.
Exemple en sixième, renforcement de l'horaire de français pour le premier semestre (SVT et Technologie ayant une heure chacun) et allègement au deuxième semestre de l'horaire de français (SVT et technologie ayant deux heures).
Exemple : le professeur d'arts plastiques organise son enseignement par plages de 3 heures. Ses classes auront « un stage » en arts plastiques sur un trimestre.
3. Organisation de l'emploi du temps sur trois semaines au lieu de la semaine : cela donne plus de possibilités d'organisations et permet plus facilement une adaptation à la nature des activités.

Marge locale d'initiative

4. Un groupe de professeurs volontaires (au moins 2) sont affectés collectivement sur une plage de 2 à 3 heures sur deux classes ou plus. Dans ce cadre, il est possible par entente :
- d'allonger ou de raccourcir les durées d'enseignement consacrées aux classes
 - d'opérer des regroupements interclasses pour diverses activités interdisciplinaires.
 - Organiser une assemblée interclasse.

CIA	CIB	CIC
M1	M3	M2
M2	M1	M3
M3	M2	M1

Emploi du Temps de base

CIA	CIB	CIC
M1	M3	M2
M1	M2	M3
M1 M3	M2	Elèves libres

Aménagement possible

CIA	CIB	CIC
M1	M2	M3
M1	M2	M3
M1	M2	M3

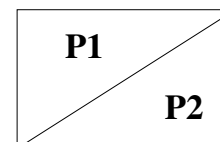
Aménagement possible

CIA	CIB	CIC
M1	M2	M3
M1	M2	M3
M1 M2 M3		

Aménagement possible

Si les disciplines M1, M2 et M3 représentent des disciplines du même domaine (français/langues, sciences/techniques,, ...) cela permet de prévoir des plages d'emploi du temps par domaines : les enseignants concernés peuvent ainsi décider d'une gestion du temps en fonction des besoins de formation.

5. Deux enseignants sont en charge alternativement par quinzaine de la même plage horaire. S'ils le souhaitent ils peuvent intervenir ensemble (intéressant pour les travaux croisés) ou prendre en charge leur séance par périodes (six semaines pour un professeur, six semaines pour l'autre).
6. Mise en parallèle de deux ou plusieurs enseignants sur deux ou plusieurs classes, afin de procéder à des regroupements d'élèves (groupes d'intérêts sur thèmes différents, groupes de besoins sur objectifs distincts). Possibilité d'intervention d'un enseignant supplémentaire pour augmenter la possibilité de sous groupes.
7. Utiliser l'horaire dans certaines disciplines, pour une partie, cours en classes hétérogènes, pour une autre partie de l'horaire répartition en groupes de niveaux (constitués dans la classe ou interclasses).
8. Mise en place de périodes blanches dans l'emploi du temps : permet les stages des professeurs et des élèves, les sorties, des projets d'actions divers, ... Le comptage des heures enseignants effectuées est annuel.



Economie de temps

9. Pour toutes les classes d'un niveau, décider sur l'emploi du temps « normal » une séance de travaux écrits surveillés (cela peut ne pas être des contrôles communs). Tous les enseignants ainsi libérés peuvent utiliser ce temps pour une concertation ou intervenir avec des sous-groupes d'élèves du niveau ou d'autres niveaux pour un appui, un suivi, ...
10. Partager l'enseignement dans une classe entre deux enseignants : un enseignant prend en charge le premier semestre, un autre enseignant prend en charge le second.
Exemple : L'enseignant A effectue 20 heures le premier semestre et 16 heures le second semestre alors que pour l'enseignant B c'est le contraire.
11. Sur le temps d'une discipline ou sur le temps hebdomadaire global de la classe, pour une période de quelques semaines (3 à 5), réserver une plage permettant un travail au C.D.I. : Le temps consacré par l'enseignant documentaliste peut être gagné pour un travail par sous groupes, une intervention en double, une préparation en commun, une concertation d'un autre type.
12. Intégration dans la classe pendant certaines séances de l'appui d'un emploi jeune.

Utilisation de la dotation globale

13. Dégager du temps de la dotation globale sur un niveau (quelques heures années) afin que des enseignants qui ont un bon contact avec les élèves disposent de temps pour des interventions ponctuelles (tutorat, ..) qui ne manqueront pas d'être nécessaires au fil des conseils de classe.
14. Mise en place d'un crédit horaire professeur. Un enseignant peut assurer sur une période donnée pour répondre à un besoin (travaux croisés, remise à niveau, ...) un total de 5 à 6 heures de service. On peut convenir que ces heures sont récupérables à divers moments anticipés de façon à ce que cela ne perturbe pas le fonctionnement.

15. Un enseignant se voit affecter ½ heure année, non placée dans l'emploi du temps, pour répondre à des besoins éventuels (accompagnement ponctuel d'élève, intervention dans une structure « relais », pilotage d'un projet, intervention sur un projet, ...)
16. Dans une classe prévue comme « très hétérogène » décider dans deux disciplines une diminution du temps d'enseignement de ½ heure. Cela fait deux fois 16 heures disponibles pour mettre en place un suivi personnalisé pour 3 ou 4 élèves en très grande difficulté, une remise à niveau, des modules de besoins, ... A raison de 2 heures / semaine sur 8 semaines, on peut ainsi prévoir deux sessions.
17. Le temps attribué pour les études dirigées est « regroupé » pour mettre en place des modules saisonniers « suivi du travail personnel » notamment en début d'année scolaire et au début du deuxième trimestre.
Exemple : Pour une classe de sixième, à la place de mettre en place deux heures d'études dirigées effectuées, chacune, par un professeur différent (ce qui ne favorise ni le suivi de certains enfants déjà « perdus » par la multiplication des intervenants, ni la densité suffisante) on décide qu'un professeur prend en charge quatre séances d'études dirigées pendant 7 à 8 semaines pour suivre un groupe d'élèves « vraiment dans le besoin » (ce qui représente 1 H année prof). Après 7 à 8 semaines d'arrêt le deuxième professeur se charge d'une deuxième session d'études dirigées sur la base d'un nouveau groupe d'élèves.
18. Dans les disciplines qui disposent d'heures de "soutien" ou de remise à niveau, globaliser ce temps pour, sur certaines périodes de l'année, constituer des groupes de référence d'une quinzaine d'élèves, où avec un adulte les élèves font des exercices donnés dans diverses disciplines en fonction des besoins..

Modification de l'unité de séance.

19. Mise en place de cours à durée variable par unité de ¼ d'heure ou de ½ heure.
20. Une réduction des horaires à 50 minutes (au lieu de 55) permet de disposer de « séances à dimension variables » au service d'une diversification des apprentissages. On passe d'un volume de 7 plages à 8 plages : cela permet d'intégrer des temps d'animation de la classe, de prise en compte des besoins des élèves, de mise en œuvre de projets interdisciplinaires.

8H – 9H15				
	8H25 – 9H15	9H20-10H10		10H25-11H15
8H-8H50	8H55-10H10			10H25-11H15
8H-8H50	8H55-9H45		10H-10H50	10H55-12H10
8H-8H50	8H55-9H45		10H-11H15	11H20-12H10
8H-8H50	8H55-9H45		10H-10H50	10H55-11H45

13H35-14H	14H-14H50	14H55-15H45		16H-16H50
13H35 – 14H50		14H55-15H45		16H-16H50
	14H-14H50	14H55-15H45		16H-16H50
13H35 – 14H25		14H30-15H45		16H-16H50
13H35 – 14H25		14H30-15H20		15H35-16H50

21. Une réduction des horaires à 45 minutes (au lieu de 55) permet de dégager du temps pour répondre à des besoins de concertation particuliers ou pour disposer du temps « d'accompagnement » pour certains élèves.

Exemple : En séances de 45 min la journée comporte sept séances avec en fin de journée une réunion d'unité hebdomadaire ou alors huit séances

8H-8H45	8H50-9H35	9H40-1025		10H45-11H30	11H35-12H20
	14H-14H45	14H50-15H35		15H50-16H35	
	14H-14H45	14H50-15H35		Réunion d'unité	

22. Remplacement de la sonnerie générale par une sonnerie de « salle ».

Modification des principes d'organisation

23. Des enseignants décident sur une classe, sur un cycle, sur tout leur temps de service , ... de voir leur emploi du temps construit sur 22/18 mais avec 16/18 d'enseignement et 6/18 d'accompagnement et de concertation.
24. Organisation du temps d'apprentissage par pôles disciplinaires (Pôle éducation artistique, physique et sportive – Pôle sciences, maths et techniques – Pôle langue et communication – Pôle monde contemporain, culture et civilisation) Dans chaque pôle et pour chaque période, les enseignants ont à se répartir dans les classes dont ils ont la responsabilité en tenant compte des besoins des apprentissages envisagés.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Pôle Maths, sciences et techniques	Pôle langues et communication	Pôle monde contemporain	Pôle Maths, sciences et techniques	Pôle langues et communication
			Accompagnement	Accompagnement	
	Pôle éducation artistique, physique et sportive	Pôle éducation artistique, physique et sportive		Pôle éducation artistique, physique et sportive	Pôle monde contemporain
	Accompagnement	Pôle Maths, sciences et techniques		Pôle langues et communication	Accompagnement

25. Organisation du temps d'apprentissage par « fonctions ».

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H30	Groupe Référent	Groupe Référent	Groupe Référent	Groupe Référent	Groupe Référent
9H30	Groupes d'appuis disciplinaires	Groupes de projet	Conseils et groupes de communication	Groupes d'apprentissages disciplinaires	Groupes d'appuis disciplinaires
11H	Groupes d'apprentissages disciplinaires				Groupe de projet
12H30					
14H	Groupe de projet	Groupes d'apprentissages disciplinaires		EPS	Groupes d'apprentissages disciplinaires
16H					
17H	Groupe Référent	Groupe Référent		Groupe Référent	Groupe Référent

Collegissime ! EXPERIMENTATIONS ET INNOVATIONS

◆ ACCOMPAGNEMENT D'ÉLÈVES EN GRANDE DIFFICULTÉ

1 - DESCRIPTION DE L'ACTION

Nous voulons « favoriser la prise d'initiative, le sens de l'organisation, la prise de responsabilité, la confiance en soi, l'entraide... ». « On ne vient pas à l'école que pour travailler, on doit s'y sentir bien »

Effets escomptés :

En évitant l'isolement de certains élèves en grande difficulté, il s'agit à la fois à favoriser leur « adaptation » aux exigences de la classe de sixième mais aussi de contribuer à un meilleur climat pour l'apprentissage scolaire dans la classe par une diminution de l'agressivité voire de la violence.

L'objectif premier de cet accompagnement des élèves de 6^{ème} en grande difficulté est de les aider à vivre « le moins mal possible leur situation d'échec » et de mettre en place les « ressorts » nécessaires à une remise à niveau.

Principe d'action :

L'accompagnement se fait en petits groupes sur des compétences de base et non sur des besoins ponctuels disciplinaires.

Nécessité d'un accompagnement :

Après une première année de la mise en place de l'accompagnement pour les élèves de 6^{ème} (1999/2000) un constat s'est imposé : nécessité d'être nous mêmes « accompagnés » pour évaluer et pour améliorer le dispositif mis en place. Une formation sur deux jours perlés a été assurée sur place par le CEPEC.

- En octobre 2000, à partir d'un état de ce que nous avions déjà

réalisé, il s'agissait de faire le point et de se donner un cadre cohérent de fonctionnement d'équipe. Nous avons établi le cahier des charges de l'accompagnement pour l'ensemble des adultes intervenants.

- En février 2000, à partir d'un point intermédiaire nous avons travaillé la cohérence nécessaire entre les professeurs de la classe et les adultes assurant l'accompagnement de certains élèves. Ainsi, nous avons envisagé les régulations et les liaisons entre les différents acteurs ainsi que la communication à toute l'équipe éducative en lien avec les priorités de notre projet d'établissement.

2 - DESCRIPTION DE L'ACTION

1 – Repérer les élèves en grande difficulté :

a) La liaison cycle 3 / 6^{ème} :

Fin juin, nous rencontrons les maîtres de CM2 qui nous présentent nos futurs élèves. Au cours de l'entretien, ils nous informent sur les résultats scolaires et sur les problèmes particuliers de l'élève s'il y en a.

b) Les tests nationaux de la rentrée de septembre :

Ces tests confirment et précisent les difficultés de quelques élèves. Ils nous aident à encore mieux cerner l'élève et facilite la communication à la famille.

c) Le conseil de classe de la Toussaint :

Une synthèse de toutes les informations recueillies sur les élèves est effectuée, la liste des élèves relevant de la remise à niveau est établie. Pour cela, il est demandé au professeur principal de compléter

au conseil de classe avec l'aide des autres professeurs un tableau donnant quelques informations sur les élèves repérés en grande difficulté. (Cf. annexe n° 2)

Ce document, découle du cahier des charges établi pour la remise à niveau des élèves de 6^{ème} en grande difficulté. (Cf. annexe n°3)

2 - Constitution de l'équipe de professeurs de l'accompagnement :

a) Sollicitation des professeurs :

Les professeurs de tout l'établissement sont sollicités par affichage à la salle des professeurs et par courrier réponse dans leur boîte aux lettres.

b) Constitution des groupes de travail :

Les équipes de travail prof-élèves sont constituées selon les difficultés de l'élève et les créneaux horaires disponibles. Il y a de l'aide individuelle par exemple pour un élève déficient visuel ou de l'aide en groupes de 2, 3 ou 4 élèves. On essaie de tenir compte des informations données par le professeur principal dans la mesure du possible, pour favoriser l'entraide, la stimulation entre les élèves. Des difficultés peuvent surgir par l'association d'élèves trop différents. Le professeur de « l'accompagnement » accaparé par l'un ou l'autre, devenant moins disponible par exemple.

c) Présentation des élèves en grande difficulté aux professeurs de « l'accompagnement » :

Au cours d'une réunion, où l'on rappelle les objectifs de l'accompagnement de ces élèves en grande difficulté, les professeurs principaux des classes de 6^{ème}, présentent à leurs collègues de « l'accompagnement » (si ceux-ci ne les connaissent pas), les élèves à prendre en charge en leur remettent le bulletin de la Toussaint, en dressant un portrait de l'élève, de ses difficultés et en donnant des pistes de travail possibles.

3 – Les outils utilisés :

a) La présentation des heures d'accompagnement aux élèves.

Les professeurs principaux expliquent à la classe et aux élèves en grande difficulté que c'est un « **cours particulier** », ce n'est pas du soutien, ce n'est pas un cours en plus.

Pour nous, c'est une opération plus globale qui n'est pas faite pour compenser quelque chose qui aurait pu être fait en classe.

Ces heures ne sont placées dans l'emploi du temps de l'élève, ni en début ni en fin de journée, elles sont intégrées le plus possible dans la journée sur des heures de permanence.

La présentation positive de ces heures et aussi la satisfaction des élèves qui s'y rendent font que certains élèves ne relevant pas de la grande difficulté viennent demander s'ils ne pouvaient pas eux aussi en bénéficier.

b) L'information de la famille :

Elle se fait par courrier mais il est important d'avoir informé les parents sur ce dispositif lors de la réunion de début d'année. Pour nous, l'acceptation de « l'accompagnement » par l'élève et sa famille, ainsi que le contrat passé entre l'élève, le professeur accompagnateur et le contrat établissement-famille sont essentiels pour la bonne évolution de l'élève.

c) Le type d'intervention du

professeur d'accompagnement :

• L'entretien :

La première rencontre commence par une discussion entre le professeur et l'élève en grande difficulté (Lors de notre formation interne nous avons clarifié les attitudes favorables à un entretien positif). Cet entretien nous permet d'affiner le diagnostic

Le professeur accompagnateur n'intervient que sur le « contenu » scolaire.

• Les objectifs :

Il n'y a pas de programme ou de « scénario type » à respecter. Tout en restant très proche du travail fait en classe, les objectifs sont :

- de redonner **confiance**

- d'instaurer un **dialogue**, axé sur la relation prof-élève, adulte-adolescent.
- d'**aider** l'élève dans ses apprentissages : prendre le temps d'écouter, d'aider à des prises de consciences, de faire expliciter, reformuler. Il s'agit à la fois d'aller au rythme de l'enfant mais aussi d'accentuer progressivement....

Le travail de l'accompagnateur se fait avec une grande latitude. **Accompagner, c'est rassurer, dédramatiser.**

d) La durée de l'intervention :

Une session de 7 à 8 semaines se déroule entre la Toussaint et Noël, avec possibilité d'en reconduire une autre de janvier aux vacances de février, puis de février aux vacances de Pâques. En principe, l'accompagnement s'arrête après les vacances de Pâques.

Cette année les élèves ont tous été pris en charge de novembre à mars. Un élève supplémentaire a été pris en charge à partir de janvier.

L'an dernier et aussi cette année, certains élèves en grande difficulté continuent à rencontrer leur professeur accompagnateur après le mois de mars, ceci à la demande de l'élève ou sur proposition du professeur et acceptation par l'élève sur la base d'un accord commun entre eux.

e) Le suivi et l'évaluation :

Durant la période de prise en charge de l'élève, il y a des discussions informelles, mais régulières entre le professeur principal et le professeur de « l'accompagnement ». En janvier, une réunion d'échange entre les professeurs de remise à niveau et les professeurs principaux a permis d'évaluer les progrès et d'établir une suite au travail à effectuer.

Les critères d'évaluation des progrès.

- les notes ? non,
- le passage en classe de 5^{ème} ? non,
- une modification des attitudes en classe :
 - Plus d'interventions en cours,
 - Plus d'intérêt pour le travail scolaire,

- Un élève moins renfermé....

4 - Pour améliorer notre pratique :

a) mieux informer :

Mieux informer les parents. Nous prévoyons d'organiser l'an prochain une rencontre entre la famille le professeur principal et le professeur accompagnateur, en parallèle avec le courrier précisant l'horaire attribué à l'élève. Ceci permettra de mieux expliquer la remise à niveau aux parents, d'instaurer une meilleure relation, une collaboration.

Mieux informer les professeurs du niveau 6^{ème} tout d'abord mais aussi tous les professeurs de l'établissement de la démarche d'accompagnement en 6^{ème}. « La remise à niveau n'est pas ponctuelle et renvoyée à la marge. Elle doit être intégrée au fonctionnement central de la classe et relever d'un choix d'établissement ».

Pour les autres enseignants que ceux de sixième une information minimale est nécessaire : intervention orale sur la pratique de l'accompagnement en 6^{ème} lors de la journée pédagogique de fin d'année, avec diffusion du cahier des charges et de quelques autres documents.

b) Tenir un carnet de bord de la remise à niveau :

Quelques professeurs ont essayé de tenir une feuille de suivi et ont éprouvé quelques difficultés à le faire. Un modèle de carnet de bord pouvant être complété par l'élève et le professeur a été adopté en février. (Cf. annexe n°3). Ce document permettra de faire le lien plus facilement encore entre le professeur principal, les autres professeurs de la classe puisqu'il sera utilisé au conseil de classe, sinon, il sera à disposition dans la salle d'accompagnement. Son utilisation sera systématisée à la rentrée prochaine.

c) Réduire les intervenants dans la classe de 6^{ème} :

L'idéal pour les élèves serait de réduire le nombre de personnes intervenant auprès d'eux. C'est à dire professeur principal, professeur d'études dirigées, professeur

d'accompagnement et professeurs de la classe., afin de faciliter le suivi, et le lien entre les interventions. Cela était difficile cette année, parce que les heures d'études dirigées, l'heure de vie de classe et les heures de remise à niveau venaient s'ajouter à l'horaire de la classe. A la prochaine rentrée, avec la globalisation de la dotation horaire (plus d'heures d'études dirigées attribuées après coup) et avec des possibilités que des enseignants volontaires enseignent deux disciplines, il est possible d'envisager un accompagnement encore plus intégré.

d) Le lien entre l'accompagnement et l'enseignement au quotidien dans la classe :

Comment valoriser dans le cadre des cours ce qui a été fait en accompagnement ?

Les élèves « accompagnés » sont peu nombreux (de 1 à 4 par classe), ils sont accompagnés sur une période précise (6 semaines par exemple) : cela doit permettre aux enseignants de la classe à la fois de s'informer sur le déroulement suivi,

sur des progrès constaté mais aussi de valoriser ces élèves en classe en leur demandant ce qu'ils ont fait et en renvoyant certaines difficultés à une discussion avec « l'accompagnateur ».

3 - LES ENJEUX DE LA REMISE A NIVEAU

1 - Par rapport à l'élève :

Cette démarche permet de donner confiance, de motiver, de revaloriser intellectuellement, de se sentir bien au collège, d'endiguer les manifestations agressives, de relativiser un sentiment d'échec, de sortir d'une « centration » disciplinaire, d'ouvrir au dialogue...

2 - Par rapport au professeur :

Chacun contribue à la réussite de l'élève, l'union fait la force. Cette démarche permet d'améliorer la productivité du conseil de classe, d'harmoniser les exigences, de déterminer quelques points de

remédiation que chaque enseignant développe dans sa matière. Nous souhaitons établir pour la rentrée prochaine une feuille de compétences transversales à évaluer pour chaque élève dans chaque matière afin de favoriser plus de concertation et favoriser la cohérence entre les matières.

A la journée pédagogique de fin d'année, nous pensons réactiver avec tous les professeurs de l'établissement, la réflexion sur l'action de l'enseignant et l'accompagnement dans une classe hétérogène.

3 - Par rapport à l'établissement :

Proposer un accompagnement dans l'établissement pour les élèves en grande difficulté, c'est favoriser l'accueil et l'adaptation de tous les élèves, les plus doués comme les élèves en difficulté, en vue de l'axe prioritaire un collège pour tous.

Equipe Collège Saint Sébastien - Landerneau

(Document annexe n° 1)

LE CAHIER DE BORD D'ACCOMPAGNEMENT

Nom : _____ **Prénom :** _____

Classe : _____

DATE	Description des avancées de la séance	Bilan et prévisions

La hauteur des colonnes du document original doit être plus importante

(Document annexe n° 2)

NIVEAU 6^{ème}

ELEVE EN GRANDE DIFFICULTE

NOM et Prénom :	Profil « Image de soi »	Profil « Rapport à l'écrit »	Profil « Organisation »	Profil « Rapport à l'école »	Moy gr A	Moy gr B

AUTRES REMARQUES :

(Document annexe n° 3)

A quels signes, je peux dire que l'élève nécessite une intervention sur un ou plusieurs de ces champs d'action

Image de soi	Rapport à l'écrit	Organisation	Rapport à l'école
<ul style="list-style-type: none"> - Quand l'élève s'exprime : je suis nul, je ne suis pas capable de..., je ne sais rien... - Quand il est isolé et ne peut communiquer, quand il est agressif. - Quand il attire l'attention, besoin de reconnaissance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une écriture très désordonnée - Des résultats insuffisants aux tests - Une lecture à voix haute laborieuse - Une mauvaise compréhension du texte, de la consigne, ne lit qu'une phrase, passe des mots - Difficulté d'expression personnelle à l'écrit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Oublis des fiches, cahiers, livres à l'école ou à la maison - Retards - Confusions - Toujours à contretemps - Désordre des casiers, des cartables - Documents mal tenus - Mauvaise gestion de l'espace - Manque d'efficacité de l'élève (une lenteur excessive) 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrive en retard, est souvent absent - N'a pas ses affaires et n'en a rien à faire - N'a pas fait son travail - Passif en cours - Refuse l'autorité - Ne se mêle pas aux autres (classe et récréation) - Manque d'attention - N'a pas mémorisé le cours précédent

Quels sont les indices d'effet ?

Image de soi	Rapport à l'écrit	Organisation	Rapport à l'école
<ul style="list-style-type: none"> - Des interventions plus fréquentes de l'élève en cours - L'élève est-il en projet ? - Une attitude de dénigrement de soi moins importante - Accepter de se tromper 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi en relations avec les autres professeurs - Meilleure confiance en soi. Attitude différente. - Meilleurs résultats, progrès - Meilleure intégration dans le groupe - Sait-il reformuler un énoncé, un texte ? - Rechercher dans un texte important telle ou telle information en 30secondes. La donner à l'oral. « Toujours en fonction d'un besoin : activité intellectuelle forte, je lis pour quelque chose. » 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir du contrat d'organisation, faire l'élève noter ses progrès. - Sur le carnet de correspondance avec la famille, noter les progrès de l'élève, on s'en sert souvent pour noter ce qui est négatif - Evolution de la tenue des « outils de travail », de l'organisation du poste de travail en fin de cycle de remise à niveau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la participation en cours - Amélioration de l'attitude - Auto-évaluation : se fixer un objectif concernant la place de l'école et voir s'il est atteint. - Le rapport à certaines disciplines, à certains adultes est dédramatisé.

Quelles sont les activités sur lesquelles on peut jouer ?

Image de soi	Rapport à l'écrit	Organisation	Rapport à l'école
<p>Lui permettre d'être en situation de réussite.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'il évalue ce qui va bien - Le mettre en situation d'apporter quelque chose à la classe - Valoriser ses talents (activités en classe et hors de la classe) - Se concerter avec les autres professeurs de l'élève - Sur le bulletin, éviter de ne commenter que la note, prendre en compte une évolution positive, un intérêt croissant, valoriser telle ou telle attitude - Aider l'élève à se fixer des objectifs qu'il peut tenir - Aider l'élève à prendre des risques et à s'exposer devant la classe. L'estime de soi vient aussi des personnes rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> - Noter les mots inconnus sur un petit carnet. Plus tard les rechercher dans un dictionnaire. A investir dans plusieurs disciplines. - Pour ceux qui sont au déchiffrage, méthode ELMO, ELSA.. - Poser des questions sur les leçons, faire reformuler - Les faire se poser des questions entre eux sur les leçons. - Les faire reformuler la trace écrite avec d'autres mots, à l'oral, de façon dynamique - Faire retrouver sur un autre manuel de la matière, ce qui a été fait pour une période donnée (utilisation de la table des matières) - Faire des schémas en lien avec les textes du cours. Donner 3 ou 4 schémas et les faire trouver le seul schéma correct - Utiliser des livres-cassettes pour ceux qui n'aiment pas lire - Faire enregistrer des cassettes audio s'entraîner jusqu'à ce que ce soit parfait 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une grille détaillée du matériel nécessaire pour les différentes matières - Faire rédiger un contrat de répartition du travail - Prendre le temps de faire l'élève juger son cahier, son classeur ou de le faire juger par un camarade dans un petit groupe : mon camarade serait-il capable d'apprendre sa leçon avec mon cahier ? - Rencontrer les parents au sujet de l'organisation à la maison - Faire faire à l'élève, une expérience de travail efficace (temps limité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les centres d'intérêt et les envies - Expérience de ce que c'est qu'apprendre - Mettre l'élève en action : enquêtes, témoignages vécus... - Lui donner le sens des disciplines - Ne pas oublier les acquis de base Où porter son effort ? Recentrer par rapport au quotidien scolaire, en fin de séance

Collégiossime ! METHODOLOGIE

◆ APPRENDRE

Réflexion souvent entendue lors d'entretiens avec des parents :

« De toutes façons, en histoire, comme je dis toujours à mon fils (ma fille)... il suffit d'apprendre... »

Apprendre... oui, mais comment ? Et qu'est-ce qu'apprendre au juste ?

Les élèves aussi sont souvent perturbés : « J'avais pourtant bien appris, monsieur, j'ai révisé 2 heures ce dimanche et j'ai eu 7 au contrôle... »

C'est pour cette raison que nous avons rédigé cette fiche à destination des élèves... et de leurs parents.

Nous reproduisons ici intégralement ce petit outil.

Charles BOSSI

HISTOIRE
GEOGRAPHIE
EDUCATION CIVIQUE

AUX ELEVES DE
4^{ème} – 3^{ème}

APPRENDRE !

QU'EST CE QU' APPRENDRE ?

APPRENDRE, C'ESTCOMPRENDRE, RETENIR, REINVESTIR.....

1. D'ABORD COMPRENDRE !

IL EST IMPOSSIBLE D' APPRENDRE SI L'ON NE COMPREND PAS.

COMPRENDRE, C'EST :

- Savoir-faire des LIENS ENTRE

- ◆ des événements
- ◆ des périodes
- ◆ des cartes
- ◆ des pays....

- CONNAITRE la SIGNIFICATION des notions importantes

EXEMPLE:

COMPRENDRE UNE NOTION («ABSOLUTISME» en 4^{ème} ou «TOTALITARISME» en 3^{ème} par exemple) c'est :

- savoir REEXPLIQUER avec ses propres mots cette notion
- pouvoir IDENTIFIER et nommer ses caractéristiques.

Dans ce cas-là, le «PAR CŒUR» n'a aucun sens.

A chaque étape du cours : explications de l'enseignant, étude de documents, lecture du livre.... IL EST IMPORTANT de comprendre.

2. ENSUITE RETENIR !

Lorsque le cours est «compris», il s'agit à présent de mémoriser les connaissances, de les «RETENIR»

RETENIR, C'EST.....

- **SELECTIONNER** ce qui est à mettre en mémoire.

En effet tout n'est pas à retenir. Certains élèves ne retiennent que les détails ou les anecdotes et oublient ce qui est le plus important

Les **FICHES DE TRAVAIL**, avant chaque chapitre, doivent aider à aller à l'essentiel.

Ainsi, doivent être mémorisées des informations importantes: notions, dates-clés, personnages-clés, données géographiques de base etc..

- **HIERARCHISER** les connaissances à mémoriser.

Tout n'est pas sur le même plan..

- Les notions de base sont à ASSIMILER.
- Les termes "techniques" sont à RESTITUER PAR CŒUR pour éviter les confusions.
Ces termes sont nécessaires pour comprendre les notions.

	<u>NOTIONS – CLES</u>		<u>TERMES "TECHNIQUES"</u>
<u>EXEMPLES</u>	- ABSOLUTISME	→	LETTRE DE CACHET
	- CRISE	→	KRACH
	- COLLECTIVISME	→	KOLKHOZE
	- REVOLUTION	→	SANS CULOTTE
	- PUISSANCE	→	TRIADE
	- DEMOCRATIE	→	SUFFRAGE UNIVERSEL
	- UNION EUROPEENNE	→	PARLEMENT EUROPEEN
	- etc.	→	etc.

3 ENFIN ... REINVESTIR ...

C'est-à-dire, savoir utiliser une connaissance acquise (donc comprise, et retenue ...), savoir la transférer plus tard.

EXEMPLE :

- En 4^{ème}, un élève ayant bien "acquis" les caractéristiques de l'art baroque, est capable d'identifier sans erreur, sur un document, un tableau de ce style.
Il peut expliquer sur quoi il s'est fondé pour répondre.
Il justifie donc sa réponse.
- En 3^{ème}, un élève ayant bien maîtrisé le concept de "puissance" est capable d'affirmer qu'un état à étudier est bien une puissance, alors qu'un autre état ne l'est pas, et il justifie son affirmation.

EN RESUMÉ :

- COMPRENDRE SANS RETENIR NE SUFFIT PAS.....
- RETENIR SANS COMPRENDRE NE SERT A RIEN.....
- REINVESTIR EST IMPOSSIBLE SI L'ON N'A PAS COMPRIS, NI RETENU.....

COMMENT BIEN APPRENDRE ?

L'apprentissage est un "tout" et se fait progressivement. Chaque étape est importante et nécessaire. Voici 7 conseils donnés par un bon élève.

❶ JE SUIS ATTENTIF ET CONCENTRÉ EN CLASSE

Lorsque j'ai bien suivi et compris le cours, j'ai déjà fait une bonne partie du chemin ...

❷ JE DEMANDE QUAND JE NE COMPRENDS PAS

Je ne suis pas timide et je ne crains pas le jugement de mes camarades (ils sont au même niveau que moi) ni du professeur (il est là pour m'aider).

Je peux aussi chercher à comprendre par d'autres sources (CDI – manuel – parents – camarades, etc.)

❸ J'APPRENDS AU FUR ET A MESURE

Je n'attends pas le contrôle. Je "REVOIS" souvent le cours. Revoir permet de fixer définitivement les choses dans la mémoire.

❹ J'ÉVALUE MES CONNAISSANCES

Pour préparer un contrôle, je vérifie par écrit ce que je sais. Je m'entraîne aussi à l'étude des documents. Je m'aide du livre (exemple : les "Annales du Brevet " en 3^{ème}).

Ainsi, j'anticipe les questions, les sujets, pour ne pas être surpris le moment venu.

❺ JE DECOUVRE CE QUI EST EFFICACE POUR MOI

Est-ce que je retiens mieux ce que je vois ? Ce que j'entends ? Ce que j'écris ?... Bref je mets au point ma propre stratégie (des fiches personnelles par exemple).

❻ JE ME CHRONOMETRE QUAND JE TRAVAILLE

Je me donne toujours un temps limité pour une activité.

J'essaye d'aller de plus en plus vite.

❼ JE SUIS CONVAINCU QUE LE TRAVAIL BIEN FAIT FINIT TOUJOURS PAR PAYER

CONCLUSION :

POUR BIEN APPRENDRE, IL FAUT

- ↳ COMPRENDRE
- ↳ RETENIR
- ↳ RÉINVESTIR
- ↳ ÊTRE BIEN ORGANISÉ
- ↳ BIEN SE CONNAÎTRE

ET, PAR-DESSUS TOUT.. ÊTRE MOTIVÉ !

Vu par l'élève

Pour information, les parents

Collégissime !

Revue du Département Collège du CEPEC

Mme

Mlle

M.

NOM :

Prénom :

Adresse d'expédition :

.....
.....
.....

Je souhaite **m'abonner** et je joins à ce coupon un chèque de 23 Euros (150,87 F) à l'ordre du CEPEC qui me donne droit à 2 numéros + un numéro thématique.

Parution courant décembre, mars et juin

à retourner à

**CEPEC-COLLEGISSIME
14 VOIE ROMAINE
69290 CRAPONNE**



CENTRE D'ETUDES PEDAGOGIQUES
POUR L'EXPERIMENTATION ET LE CONSEIL
Tél. 04 78 44 61 61 • Fax 04 78 44 63 42
e-mail : cepec@cepec.org • Site Internet : <http://cepec.org>